Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : CONSILIUM .
Complément / Service : CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : FRANCE

N° consultation du téléservice : 20260910052792DC8
Référence de l'exploitant : non
N° d'affaire du déclarant : 26-036
Personne à contacter (déclarant) : **LAURENE GALEA**
Date de réception de la déclaration : 10 / 09 / 2026
Commune principale des travaux : METZ
Adresse des travaux prévus : **INSEE**

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : réséda RESEAUX ELECTRIQUES DE PROXIMITE
Personne à contacter : Pôle STPR
Numéro / Voie : 2 bis rue Ardant du Picq
Lieu-dit / BP : BP 10102
Code Postal / Commune : 57014 Metz Cedex 01
Tél. : 0387344515 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [x] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : DIEUDONNE Tél. : 0387343725

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints :	Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.	9 PLANS ELEC	1/350	17 / 09 / 2026	☑	_____ cm	
	3 PROJETS CF PJ	*	17 / 09 / 2026	☑	_____ cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : ☐ Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
 ou ☐ Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Veuillez prendre contact avec notre représentant si besoin de complément d\'informations techniques

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1,6.1 et 6.2 du guide (fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ○ possible ◉ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0969363510

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Pôle STPR
Désignation du service : Exploitation-Maintenance
Tél. : 0387344515

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : OLEFFE
Signature : Original électronique signé électroniquement.
Date : 17 / 09 / 2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 2

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

cerfa N°14435*04

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [x] Récépissé de DT
- [] Récépissé de DICT
- [] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : CONSILIUM .
Complément / Service : CHEZ SOGELINK
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Pays : FRANCE

N° consultation du téléservice : 20260910052792DC8
Référence de l'exploitant : non
N° d'affaire du déclarant : 26-036
Personne à contacter (déclarant) : **LAURENE GALEA**
Date de réception de la déclaration : 10 / 09 / 2026
Commune principale des travaux : METZ
Adresse des travaux prévus : **INSEE**

Coordonnées de l'exploitant :

Raison sociale : UEM
Personne à contacter : Service Production / Chauffage Urbain
Numéro / Voie : 2 Place du Pontiffroy
Lieu-dit / BP : BP 20129
Code Postal / Commune : 57014 Metz Cedex
Tél. : 0387344500 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : CU ____ ____ *(voir liste des catégories au verso)*

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :

- [] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

	Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
[x] Plans joints : NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.	9 PLANS CU	1/350	17 / 09 / 2026	[x]	cm	
			/ /	[]	cm	

- [] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / _____ à ___ h ___
 ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / _____)
- [] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Veuillez prendre contact avec notre représentant avant le démarrage des travaux

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.6 du guide (fascicule 2)

Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◯ possible ◯ impossible

Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0969363510

Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom : Eric BOUCKENHEIMER
Désignation du service : SECTION CHAUFFAGE URBAIN
Tél. : 0387154922

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : Eric BOUCKENHEIMER
Signature : Original électronique signé électroniquement.
Date : 17 / 09 / 2026 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Catégories des réseaux / ouvrages

Ouvrages considérés comme sensibles pour la sécurité **(au sens du I de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

HC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés ;

PC : Canalisations de transport et canalisations minières contenant des produits chimiques liquides ou gazeux ;

GA : Canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;

CU : Canalisations de transport ou de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée, et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connexité à des installations classées pour la protection de l'environnement ;

EL : Lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres qu'en très basse tension (> 50 V en courant alternatif ou 120 V en courant continu) et autres que les lignes électriques aériennes à basse tension et à conducteurs isolés ;

TR : Installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé ;

DE : Canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration ;

DI : Ouvrages conçus ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions.

Autres ouvrages* **(au sens du II de l'article R. 554-2 du code de l'environnement) :**

TL : Installations souterraines de communications électroniques, lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux définis à la ligne « EL » ci-dessus ;

EA : Canalisations souterraines de prélèvement et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, à l'alimentation en eau industrielle ou à la protection contre l'incendie, en pression ou à écoulement libre, y compris les réservoirs d'eau enterrés qui leur sont associés ;

EU : Canalisations souterraines d'assainissement, contenant des eaux usées domestiques ou industrielles ou des eaux pluviales.

**Parmi les « autres ouvrages », certains peuvent être spécifiés par leur exploitant comme « sensibles », soit lors de l'enregistrement de l'ouvrage sur le guichet unique, soit lors de la réponse à la DT. Les dispositions réglementaires relatives aux réseaux sensibles s'appliquent alors pleinement à ces ouvrages.*

Dispositifs importants pour la sécurité

L'exploitant de réseau précise dans son récépissé une des trois options suivantes :

- Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint
- Voir la localisation sur le plan joint
- Aucun dans l'emprise

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

Déclaration de projet de Travaux
Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié – NOR : DEVP1116359A)

cerfa N°14434*03

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : RESEDA (Gestionnaire Réseau de Distribution) Pôle DT/DICT - RESEDA

Destinataire :
Complément d'adresse : BP 10102
Numéro / Voie : 2 BIS RUE ARDANT DU PICQ
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 57014 METZ
Pays : FRANCE

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 20260910052795DC8
N° affaire du responsable du projet : 26-036
Date de la déclaration : 10 / 09 / 2026
☐ Responsable du projet, personne morale ☑ Responsable du projet, personne physique ☐ Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice :
N° affaire de l'exécutant des travaux :
Date de la déclaration : ____ / ____ / _____
Nature de la déclaration *(voir les codes au verso)* :

Responsable du projet

(1) : Champs facultatifs

Dénomination : CONSILIUM
Pays : FRANCE N° SIRET :

Représentant du responsable du projet

Dénomination : CONSILIUM
Complément / Service : Chez Sogelink
N° : _____ Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code postal : 69134 Commune : DARDILLY CEDEX
Personne à contacter : Laurène GALEA
Tél. : 0981731612 Fax(1) :
Courriel(1) : consilium-d@demat.sogelink.fr

Exécutants des travaux

(1) : Champs facultatifs

Dénomination :
Complément / Service :
N° : _____ Voie :
Lieu-dit / BP :
Code postal : Commune :
Pays : _____ N° SIRET :
Personne à contacter :
Tél. : Fax(1) :
Courriel(1) :

Emplacement du projet

Adresse(2) : INSEE
CP : 57000 Commune principale : METZ
Nb de communes : 1 *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) :
CP : Commune principale :
Nb de communes : ____ *(2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice*

Souhaits pour le récépissé

☐ Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)
Mode de réception du récépissé souhaité : Par voie électronique
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☑ au format : DXF

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité :
Si mode de réception par voie électronique, précisez :
Capacité d'impression des plans : Taille : _____ Couleur : ☐
Souhait de plans vectoriels : ☐ au format :

Projet et son calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR TER RBL SOU
Décrivez le projet : Prolongement du cheminement piéton de la cour intérieure de l'établissement Insee de Metz
Emploi de techniques sans tranchées : ○ Oui ◉ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : 15 / 09 / 2028 Durée du chantier : 120 jour(s)

Travaux et leur calendrier

(3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) :
Décrivez les travaux :
Techniques utilisées(3) :
☐ Autre, précisez la technique :
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm
☐ Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux
Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet : ○ Oui ○ Non
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : ___ , ___ m
☐ Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.
Date prévue pour le commencement des travaux : ___ / ___ / _____
Durée du chantier : ____ jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : ○ Oui ○ Non
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux *(voir au verso)* :
Date des investigations complémentaires : ___ / ___ / _____
☐ Investigations susceptibles de nécessiter une DICT
☐ Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

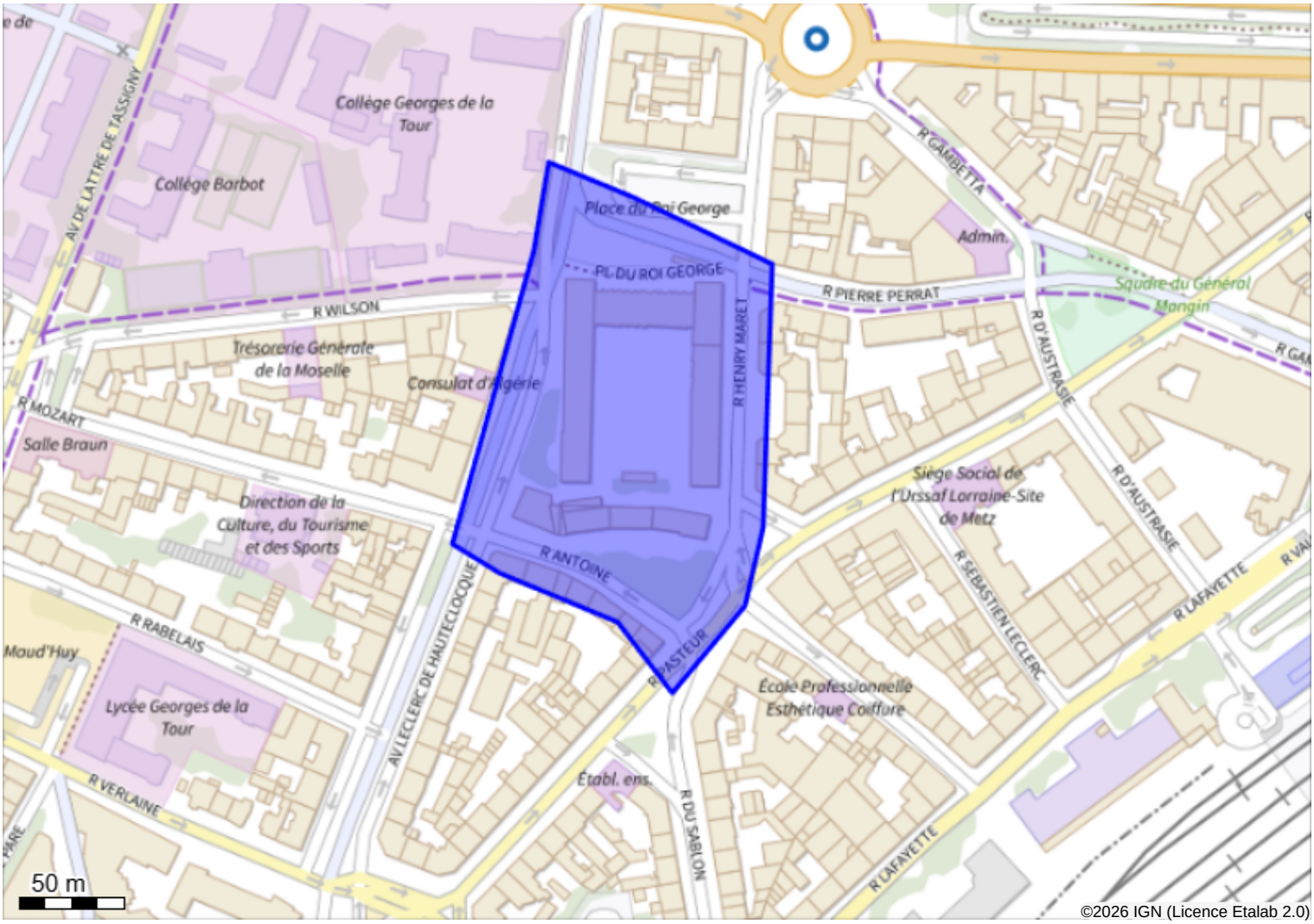
Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom du signataire : Carine JEANDEL
Signature : Signature certifiée Sogelink
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 0

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom du signataire :
Signature :
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>6.17006467,49.10937015 6.17060114,49.11063433 6.17069652,49.11100889
6.17124491,49.11086063 6.17216288,49.1105719 6.17210327,49.10944039 6.17198406,49.10910483 6.17150719,49.10873025
6.17114954,49.10903459 6.17037463,49.10924529 6.17006467,49.10937015</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:
Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1
(49.109370 6.170065);(49.110634 6.170601);(49.111009 6.170697);(49.110861 6.171245);(49.110572 6.172163);(49.109440 6.172103); (49.109105 6.171984);(49.108730 6.171507);(49.109035 6.171150);(49.109245 6.170375);(49.109370 6.170065);

Vous allez effectuer des travaux peut-être situés à proximité d'ouvrages électriques dont vous ignorez l'existence. Pour vous en assurer, respectez la procédure suivante. Il en va de la sécurité des personnes et des ouvrages au service du public.

Les conditions de travail dans l'environnement d'ouvrages électriques sont soumises aux dispositions du code de l'environnement articles L554-1 à L554-4 et R554-1 à R554-39 relatifs à la sécurité des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques, du guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux et de manière générale à l'ensemble de la législation en vigueur.

AVANT TOUTE INTERVENTION,

une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux), disponible auprès du téléservice du guichet unique : **http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr** ou d'un prestataire certifié, doit être remplie et adressée à l'exploitant : **réséda - 2 bis Rue Ardant du Picq - BP 10102 - 57014 METZ cedex 01** au moins 15 jours avant le début des travaux.

réséda y répondra par un récépissé. Si ce dernier signale la présence d'ouvrage HTB sur l'emprise du chantier, il est alors nécessaire de convenir d'une date de rencontre, au moins 48 heures avant le début des travaux, en prenant rendez-vous avec un surveillant de réseaux de réséda.

Lors de cette réunion de chantier, dans le cas de réseaux souterrains, un repérage sera réalisé. Pour les réseaux aériens comme souterrains, des consignes particulières à suivre lors de l'exécution des travaux, vous seront communiquées.

Il conviendra de signaler au surveillant de réseaux de réséda toute différence entre le repérage préalable, réalisé par ses soins à partir de plans, et le tracé révélé par les sondages. De plus, à proximité des canalisations souterraines, le terrassement devra être réalisé manuellement.

En cas d'endommagement accidentel d'un ouvrage, même superficiel, vous devrez alerter immédiatement réséda.

DE MÊME, VOUS NE DEVEZ JAMAIS :

- **vous aider des câbles pour monter ou descendre dans une fouille,**
- **vous servir de ces ouvrages pour supporter une charge quelconque (coffrage, passerelle...),**
- **déboîter ou sectionner des fourreaux sans y être autorisé.**



réséda, proche de ses clients

Pour plus de renseignements, connectez-vous sur : reseda.fr

ou en cas d'urgence appelez le :

N°Cristal 09 69 36 35 10

APPEL NON SURTAXÉ

réséda
RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DE PROXIMITÉ

2 bis rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 01

réséda, gestionnaire de réseaux électriques de proximité, est une entreprise de service public qui développe, exploite et entretient le réseau électrique. réséda assure également pour tous les clients, quel que soit leur fournisseur, le relevé des compteurs, les interventions techniques et le dépannage.

réséda SA au capital de 10 040 000 euros • 2 bis rue Ardant du Picq • BP 10102 - 57014 METZ CEDEX 01 • RCS Metz 497 833 418 • Phixso communication • © réséda, AdobeStock • 01/2024

réséda
RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DE PROXIMITÉ

Protégez-vous, gardez vos distances

Recommandations aux entreprises et aux particuliers amenés à réaliser des travaux à proximité des réseaux d'énergie électrique.



Comment travailler en toute sécurité, à proximité des ouvrages électriques aériens et souterrains ?

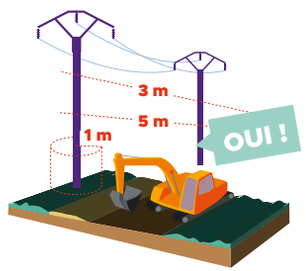
RESTEZ ÉLOIGNÉS DES OUVRAGES ÉLECTRIQUES

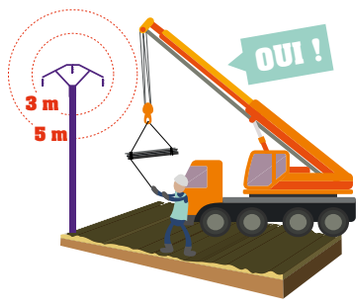
Le danger existe à proximité d'une ligne électrique. Vous pouvez provoquer un arc électrique (appelé "amorçage") et entraîner une électrocution.

DISTANCES À RESPECTER :

Tension inférieure à 50 000 Volts : **d > 3 mètres** - Tension supérieure où égale à 50 000 Volts : **d > 5 mètres.**

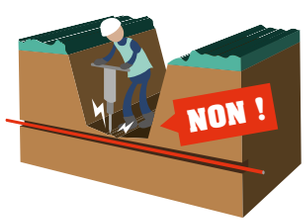






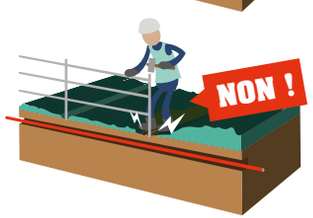
NE TOUCHEZ JAMAIS UN CÂBLE OU UN FIL ÉLECTRIQUE, MÊME TOMBÉ À TERRE

TOUTE CANALISATION ÉLECTRIQUE, MÊME APPAREMMENT HORS SERVICE, DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME ÉTANT SOUS TENSION.



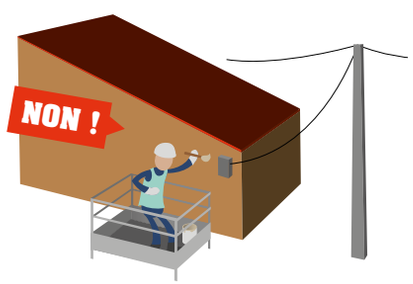


Une ou plusieurs personnes qualifiées doivent assurer la surveillance des opérations.





À proximité des canalisations souterraines, le terrassement doit être réalisé manuellement.



POUR VOTRE SÉCURITÉ, RESTEZ VIGILANTS ET À BONNE DISTANCE !

POUR ÉVITER CES ACCIDENTS CORPORELS ET MATÉRIELS,

prenez les mesures nécessaires

Les procédures à suivre

- Pour assurer votre sécurité et celle des tiers.
- Pour obtenir, sans interruption, une énergie de qualité, en évitant les coupures accidentelles.
- Pour protéger les ouvrages au service du public.

Il faut :

- **établir une DT et une DICT** (Déclaration de Projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux),
- **procéder au repérage des ouvrages,**
- **respecter les consignes de sécurité.**

RECOMMANDATIONS

Les conseils indiqués dans ce document ne présentent aucun caractère exhaustif et ne sauraient se substituer, de quelque manière que ce soit, aux textes réglementaires en vigueur (notamment le code de l'environnement articles L554-1 à L554-4 et R554-1 à R554-39 relatifs à la sécurité des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux) auxquels l'entreprise chargée de l'exécution des travaux doit se soumettre.

Codi9 + MALT existant
Codi9 + MALT existant
ECP3D + MALT projeté
Câbles 3*240+95 ALU projetés
Codi9 + MALT existant
Armoire + MALT à déposer
C400/P200 + MALT existant
Codi9 + MALT existant
ECP3D + MALT projeté
ECP3D + MALT projeté
Codi9 + MALT existants
S22 existants
Câbles 3*240+95 ALU projetés
Câbles existants
Traversée projetée
Polynorme + MALT existant
Câble 3*240+95 ALU projeté
Câble 3*150+70 ALU à mettre hors service
Codi9 + MALT existant
Codi9 + MALT existant
Câbles 3*150+70 ALU existants
ECP3D + MALT projeté
Codi9 + MALT existant
Câble 4*25 ALU existant
Coffret existant
C400/P200
+ MALT existant
Câble 3*240+95 ALU projeté
ECP3D + MALT projeté
ECP3D + MALT projeté
ECP3D + MALT projeté
Poste
"Mozart"
n°620
RUE MOZART
RUE WILSON
RUE FRANCOIS DE GUISE
RUE DE SALIS
AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY
AVENUE LECLERC DE HAUTECLOCQUE
AVENUE ROBERT
RUE DU ROI GEO
RUE ANTOINE
RUE RABELAIS
PARKING SOUTERRAIN
LYCEE GEORGES DE LA TOUR
PLACE DE MAUD HUY
RUE VERLAINE
RUE AMBROISE PARE
RUE SIMONE VEIL
2T

Câble souterrain / Ligne aérienne,BT réseau existant
Brcht souterrain sous ØTPC / Brcht aérien , BT existant
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTA existant
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTB existant
Ligne aérienne, THT existant
Câble souterrain / Ligne aérienne, BT réseau projeté
Brcht souterrain sous ØTPC / Brcht aérien , BT projeté
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTA projeté
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTB projeté
Ligne aérienne, THTprojeté
Câble souterrain à déposer ou mis HS
Ligne aérienne BT/HTA à déposer ou mise HS

Armoire réseau
Jonction souterrain
Noeud fin de réseau
Coffret + SARCO
Poste HTA/BT
Poste HTA/BT H61
Fourreau
Mise à la terre
Support
IA HTA

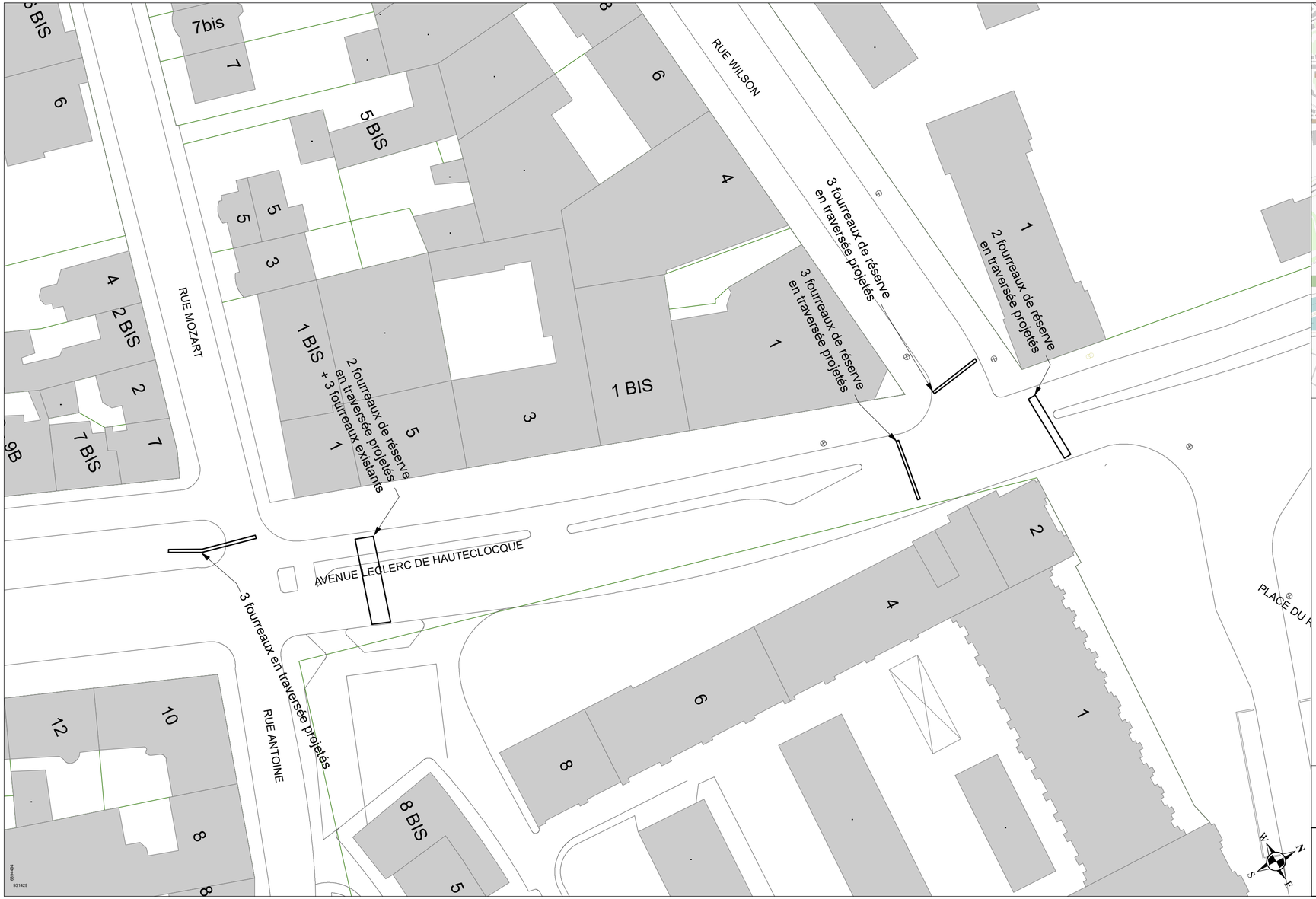
PROJET de Renouvellement BT
Rue Mozart
à Metz

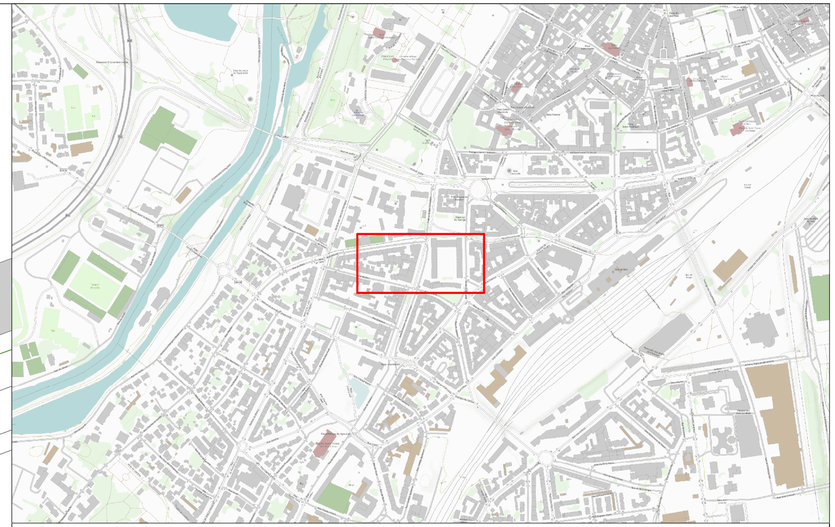
réseda
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX : 03 87 31 45 80
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Date: 08.09.2023
Dessiné par: FHO
Chargé d'affaires: EG
Approuvé par:

A2H
1:500 1:10 000
Projet 3036138
Version d'impression 2

931159
6994441





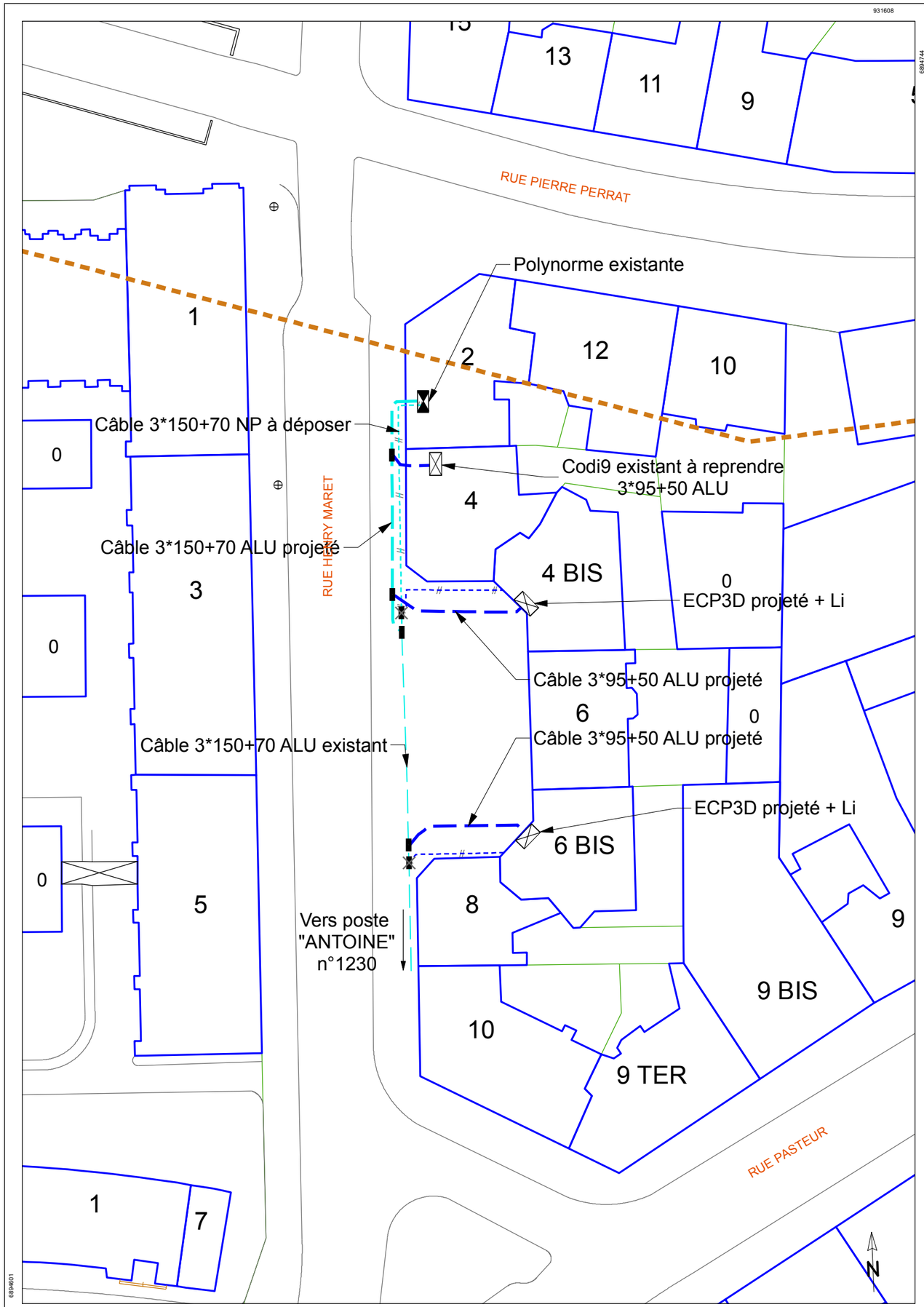
Câble souterrain / Ligne aérienne,BT réseau existant	/	Armoire réseau	
Brcht souterrain sous ØTPC / Brcht aérien , BT existant	/	Jonction souterrain	
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTA existant	/	Noeud fin de réseau	
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTB existant	/	Coffret + SARCO	
Ligne aérienne, THT existant	/		
Câble souterrain / Ligne aérienne, BT réseau projeté	/	Poste HTA/BT	
Brcht souterrain sous ØTPC / Brcht aérien , BT projeté	/	Poste HTA/BT H61	
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTA projeté	/	Fourreau	
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTB projeté	/	Mise à la terre	
Ligne aérienne, THTprojeté	/	Support	
Câble souterrain à déposer ou mis HS		IA HTA	
Ligne aérienne BT/HTA à déposer ou mise HS	/		

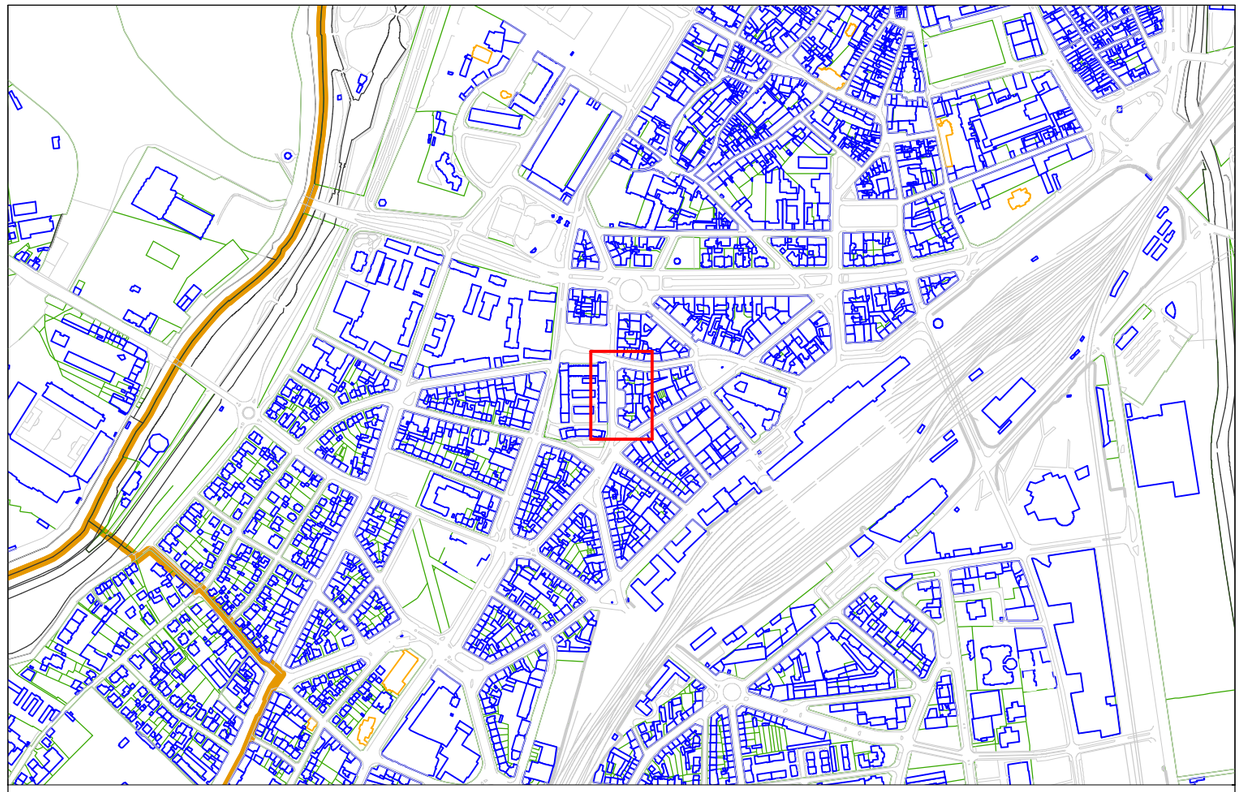
PROJET de Renouvellement HTA/BT Avenue Leclerc de Hauteclocque à Metz

réséda
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX : 03 87 31 45 60
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Date: 15.03.2024		A3H
Dessiné par: JDE		1:500 1:10 000
Chargé d'affaires:VD		Projet 3921036
Approuvé par:		Version d'impression 2

694464
931429





Câble souterrain / Ligne aérienne,BT réseau existant	_____ / _____	Armoire réseau	
Brcht souterrain sous ØTPC / Brcht aérien , BT existant	_____ / _____	Jonction souterrain	
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTA existant	_____ / _____	Noeud fin de réseau	
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTB existant	_____ / _____	Coffret + SARCO	
Ligne aérienne, THT existant	_____ /		
Câble souterrain / Ligne aérienne, BT réseau projeté	_____ / _____	Poste HTA/BT	
Brcht souterrain sous ØTPC / Brcht aérien , BT projeté	_____ / _____	Poste HTA/BT H61	
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTA projeté	_____ / _____	Fourreau	
Câble souterrain / Ligne aérienne, HTB projeté	_____ / _____	Mise à la terre	
Ligne aérienne, THTprojeté	_____ /	Support	
Câble souterrain à déposer ou mis HS	// //	IA HTA	
Ligne aérienne BT/HTA à déposer ou mise HS	// // / // //		

PROJET de Renouvellement BT
Rue Henry Maret
à Metz

urm
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX :03 87 31 45 60
Nr. dépannage : 08 10 30 35 10

Date: 27.03.2019	Echelles:
Dessiné par: JPA	1:500 1:10 000
Chargé d'affaires: EG	Projet 10074
Approuvé par:	Version d'impression 1

De: DT-DICT <dt-dict@reseda.fr>

A: "consilium-d@demat.sogelink.fr" <consilium-d@demat.sogelink.fr>

Objet: Envoi d’un message : DT.483113305.9.document.pdf, DT_2026091005279DC8_0.zip, Recepisse_DT_ic_2026091005279DC8_1789649634.pdf

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint notre réponse à l’objet.

Restant à votre disposition.

Cordialement,

Service Dt-dict
Service Etudes & Travaux
Pôle Back Office Technique

09 69 36 35 10 — dt-dict@reseda.fr
2 bis, rue Ardant du Picq — BP 10102 — 57014 Metz Cedex 01
reseda.fr

Votre message est prêt à être envoyé avec les fichiers ou liens joints suivants :

DT.483113305.9.document.pdf
DT_2026091005279DC8_0.zip
Recepisse_DT_ic_2026091005279DC8_1789649634.pdf

Remarque : pour se protéger des virus informatiques, les programmes de messagerie électronique peuvent interdire la réception de certains types de fichiers en pièce jointe. Vérifiez les paramètres de sécurité de votre messagerie électronique pour savoir comment sont gérées les pièces jointes.

réséda

Lire et comprendre un plan réséda

Ce document présente les principaux éléments constituant les ouvrages électriques exploités par réséda.

Il vous donnera les éléments de lecture des plans fournis en réponse à votre DT/DICT.

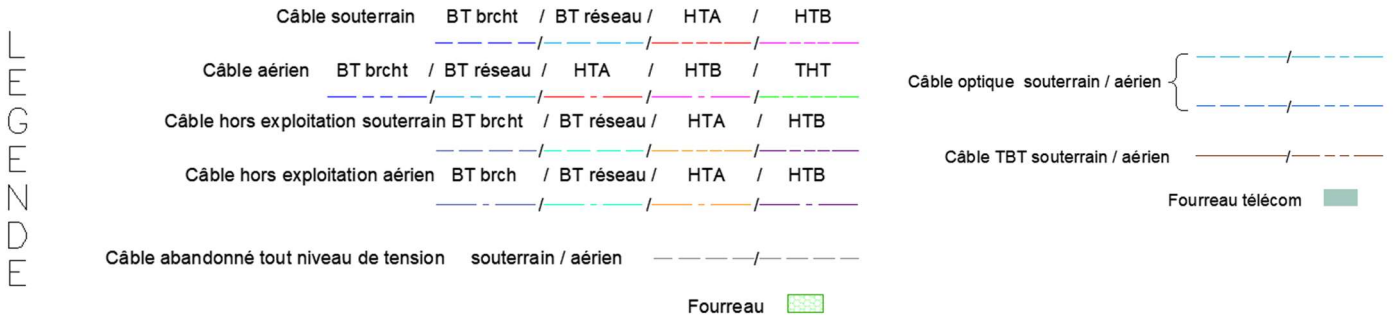
La bonne compréhension de tous ces éléments de représentation doit contribuer à la meilleure localisation des ouvrages réséda sur le terrain et ainsi éradiquer le risque d'endommagement des ouvrages et d'électrisation des exécutants.

Ce document est à imprimer en « taille réelle », recto-verso, « retourner sur les bords courts ».

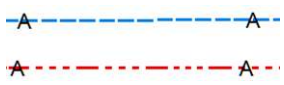
version 5 du 25/10/2024

LEGENDE DES PLANS

OUVRAGES DU RESEAU ELECTRIQUE



CANALISATIONS ELECTRIQUES ET CLASSE DE PRECISION

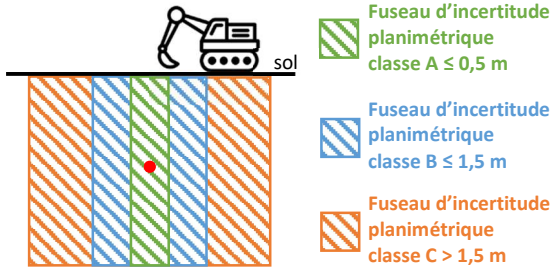
	Classe A *incertitude max inférieure ou égale à 0.5m de part et d'autre de l'ouvrage*	**Classe B** *incertitude max supérieure à la classe A et inférieure ou égale à 1.5m de part et d'autre de l'ouvrage*	**Classe C** *incertitude max supérieure à la classe B*	**Dérogation** **(*)**
Le symbole de la classe de précision est positionné sur l'ouvrage électrique				Le symbole de la classe de précision est entouré d'un cercle

(*) *parties d'ouvrages cartographiées, très limitées et difficiles d'accès : intersections de routes, traversées obliques de route, présence d'infrastructures au-dessus ou pour lesquelles des mesures de localisation ont été menées par l'exploitant selon les meilleures techniques de détection non intrusives disponibles mais n'ont pas permis d'atteindre la classe A*

Dans un rayon de 5 m autour des postes de transformation HTA/BT, la détection non intrusive des réseaux électriques ne permet pas d'atteindre la classe A du fait de la trop grande densité de réseaux.

La classe de précision est garantie uniquement sur la planimétrie (x, y). **La classe de précision altimétrique (z) de l'ensemble des ouvrages est C.**

Conformément au fascicule 2 « guide technique » de la réglementation « DT/DICT », pour réaliser des **travaux en zone d'incertitude** sur la position des ouvrages réséda (parties hachurées sur l'illustration ci-contre), il est nécessaire d'utiliser une **technique manuelle** non agressive dite « technique douce ».

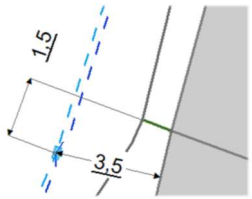


POSITIONNEMENT

L'implantation des réseaux par rapport au fond de plan est donnée à titre indicatif, sans engager la responsabilité de réséda. Les plans fournis ne sont pas à l'échelle.

La classe de précision est garantie uniquement par la valeur des cotations ou les coordonnées des points levés.

COTATIONS



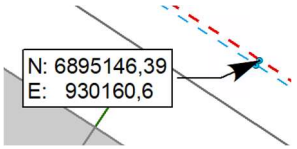
Les cotations sont utilisées pour repérer au sol la position des câbles en indiquant la distance entre l'ouvrage et des repères (mobilier urbain ou façades d'immeubles) visibles, fixes et durables sur le terrain.

Certaines cotations sont dites « forcées ». Elles sont soulignées. La distance notée est différente de celle mesurée sur le plan. C'est la distance notée qui est à prendre en compte.

COORDONNEES GPS

Les coordonnées de certains points levés sont données sur le plan avec une étiquette comme l'étiquette ci-contre.

Elles sont données en Lambert 93 dans le référentiel RFG93.



PROFONDEURS



La profondeur est renseignée dans un encadré. Elle est exprimée en mètre (m). Seules profondeurs anormales sont représentées. Il s'agit des profondeurs supérieures à 1,1 m ou inférieur à 0,80 m.

Attention : le niveau du sol peut évoluer dans le temps. Il est donc possible que les ouvrages réséda soient situés à une **profondeur différente** de celle indiquée ou que des **profondeurs anormales ne soient pas indiquées.**

GRILLAGES AVERTISSEURS

La présence de grillages avertisseurs ne peut être garantie sur l'ensemble des ouvrages, en particulier sur les plus anciens.

AFFLEURANTS ET OBJETS PRINCIPAUX

Les éléments suivants sont présents à plusieurs niveaux de tensions. En couleur, le niveau de tension est donné par la couleur du symbole. En noir et blanc, il est donné par le style du trait représentant le câble directement superposé à l'affleurant.

Jonction aéro-sout. BT brcht / BT Réseau / HTA / HTB / THT

Jonction aérien BT / HTA /THT/HTB

Jonction sout. BT brcht / BT Réseau / HTA / HTB / THT

Poste HTA/BT

Mise à la terre

Parafoudre

Noeud fictif

Noeud fin de réseau

Poteau console

Poteau béton armé

Poteau bois

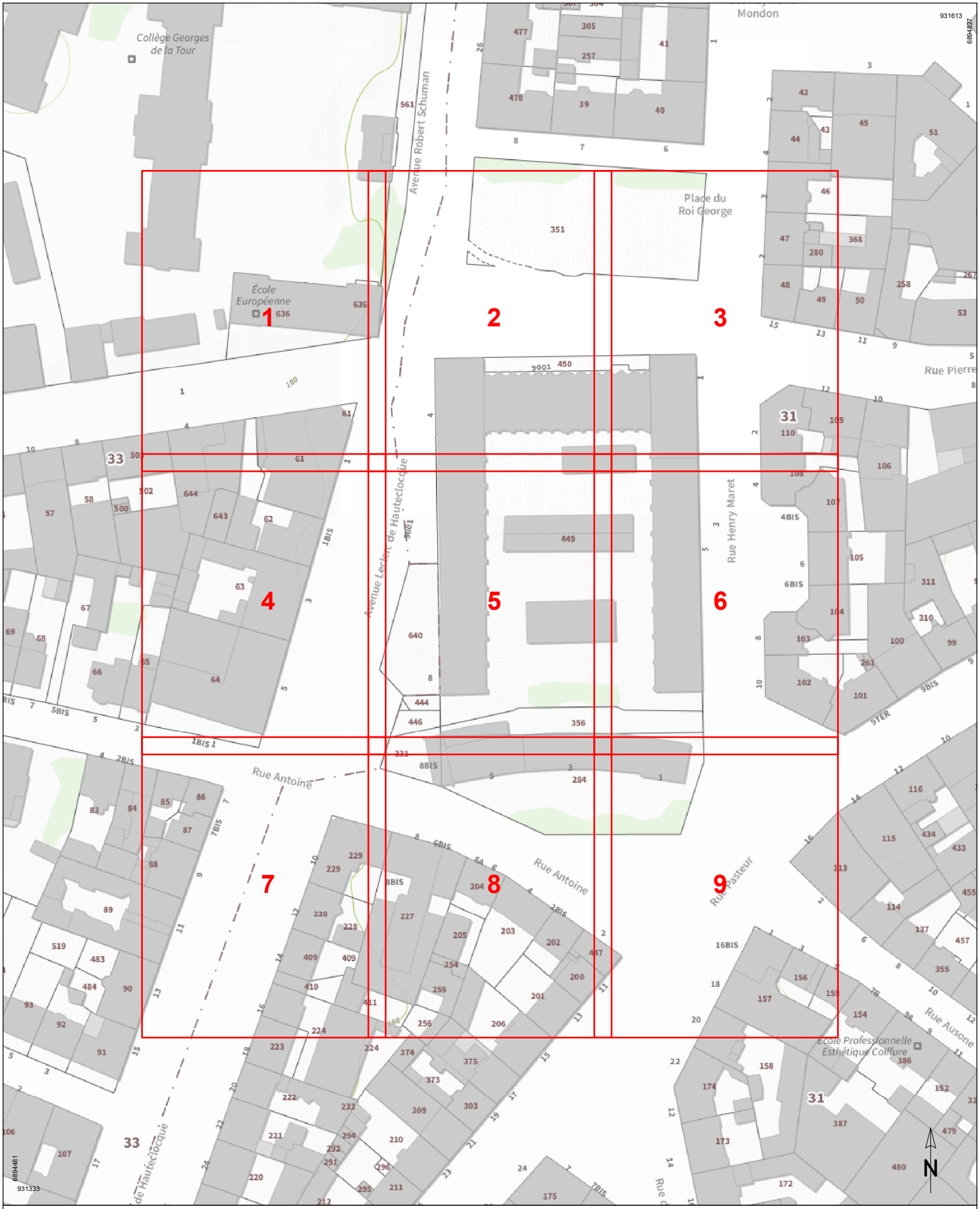
Portique

Pylone

IA HTA aérien

Ouvrage GC

Mise à la terre (linéaire)

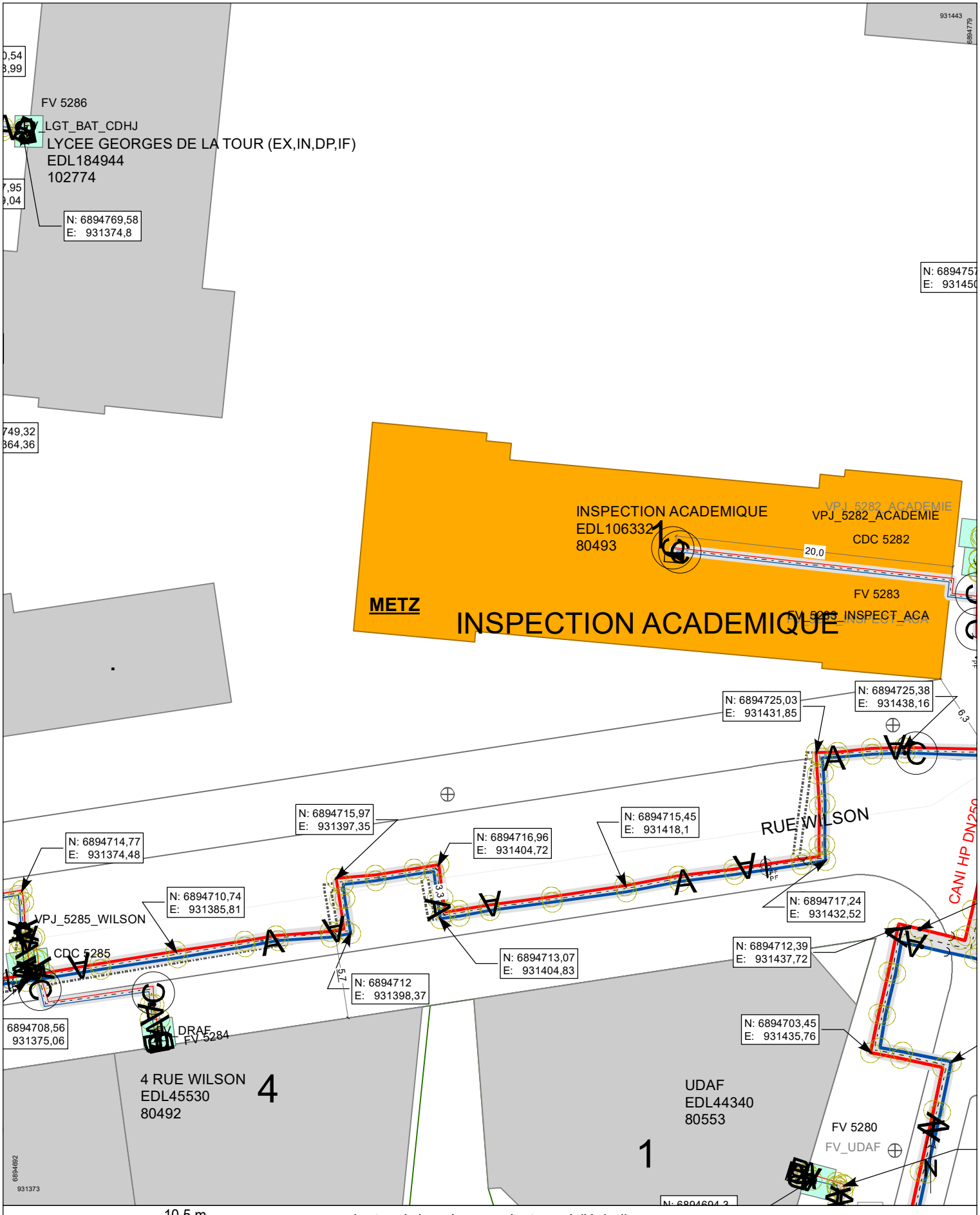


42 m

Limite folio plan détaillé

Veuillez consulter le plan détaillé de localisation pour le positionnement précis des ouvrages.
Tous les ouvrages ne sont pas forcément représentés sur le plan d'ensemble.
Seuls les folios contenant des ouvrages font l'objet d'un plan détaillé.

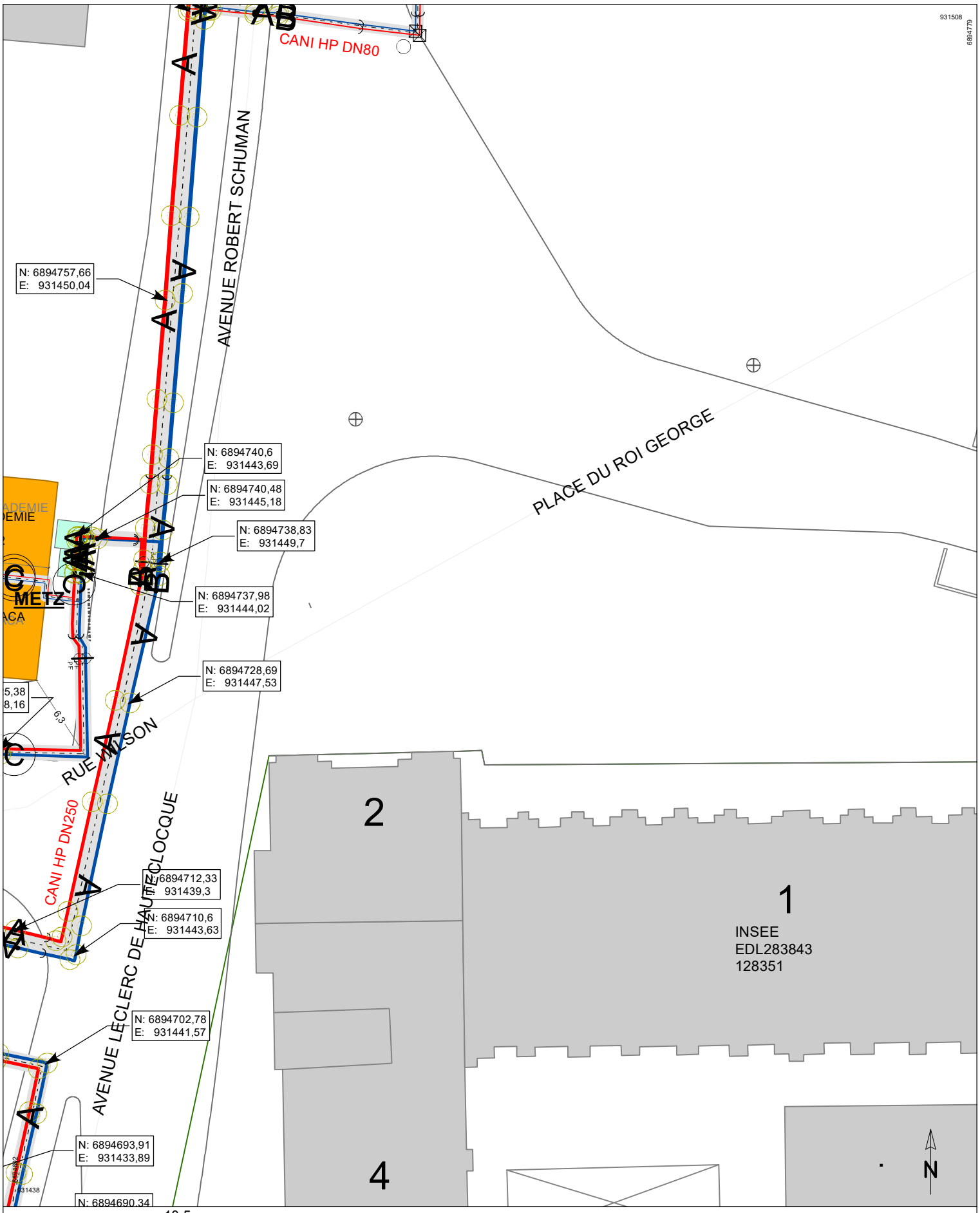
Plan de situation	Heure: 10:59	A4V
	Date: 17.09.2026	Échelle: 1:1.400
	Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.
L'utilisation pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable d'UEM.
Les cotes et les tracés ne sont fournis qu'à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité d'UEM.
Classe de précision des ouvrages : B

2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone :03 87 34 45 00
Nr. FAX : 03 87 16 93 53
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 1	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.
L'utilisation pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable d'UEM.
Les cotes et les tracés ne sont fournis qu'à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité d'UEM.
Classe de précision des ouvrages : B

2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone :03 87 34 45 00
Nr. FAX : 03 87 16 93 53
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 2	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



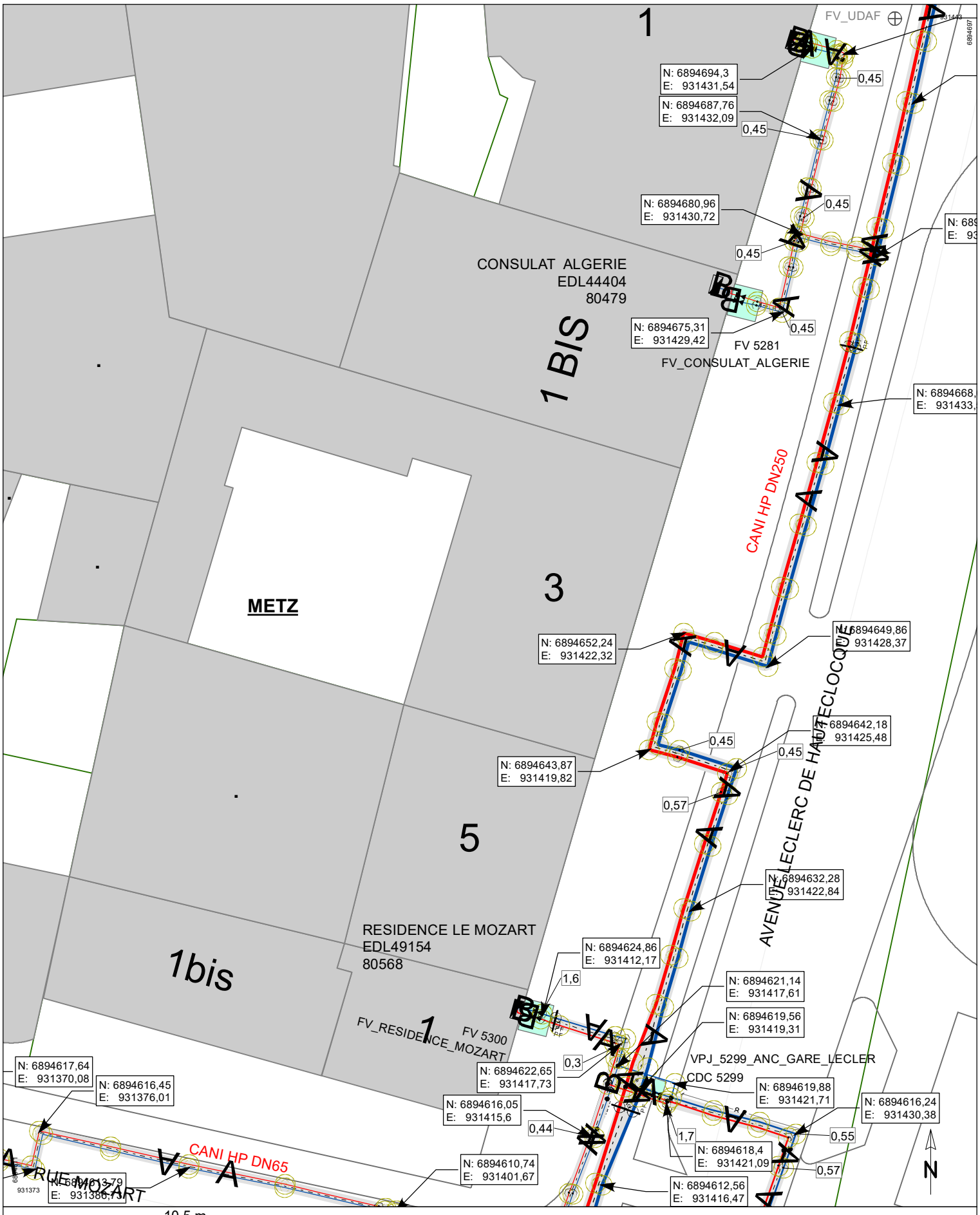
LEGENDE

- TUYAU ALLER
- TUYAU RETOUR
- AXE GENIE CIVIL
- SOUS STATION CU
- VANNE CU
- POINT FIXE
- CENTRALE CU

Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.
L'utilisation pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable d'UEM.
Les cotes et les tracés ne sont fournis qu'à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité d'UEM.
Classe de précision des ouvrages : B

2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone :03 87 34 45 00
Nr. FAX : 03 87 16 93 53
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 3	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.
L'utilisation pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable d'UEM.
Les cotes et les tracés ne sont fournis qu'à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité d'UEM.
Classe de précision des ouvrages : B

2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone :03 87 34 45 00
Nr. FAX : 03 87 16 93 53
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 4	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



10,5 m

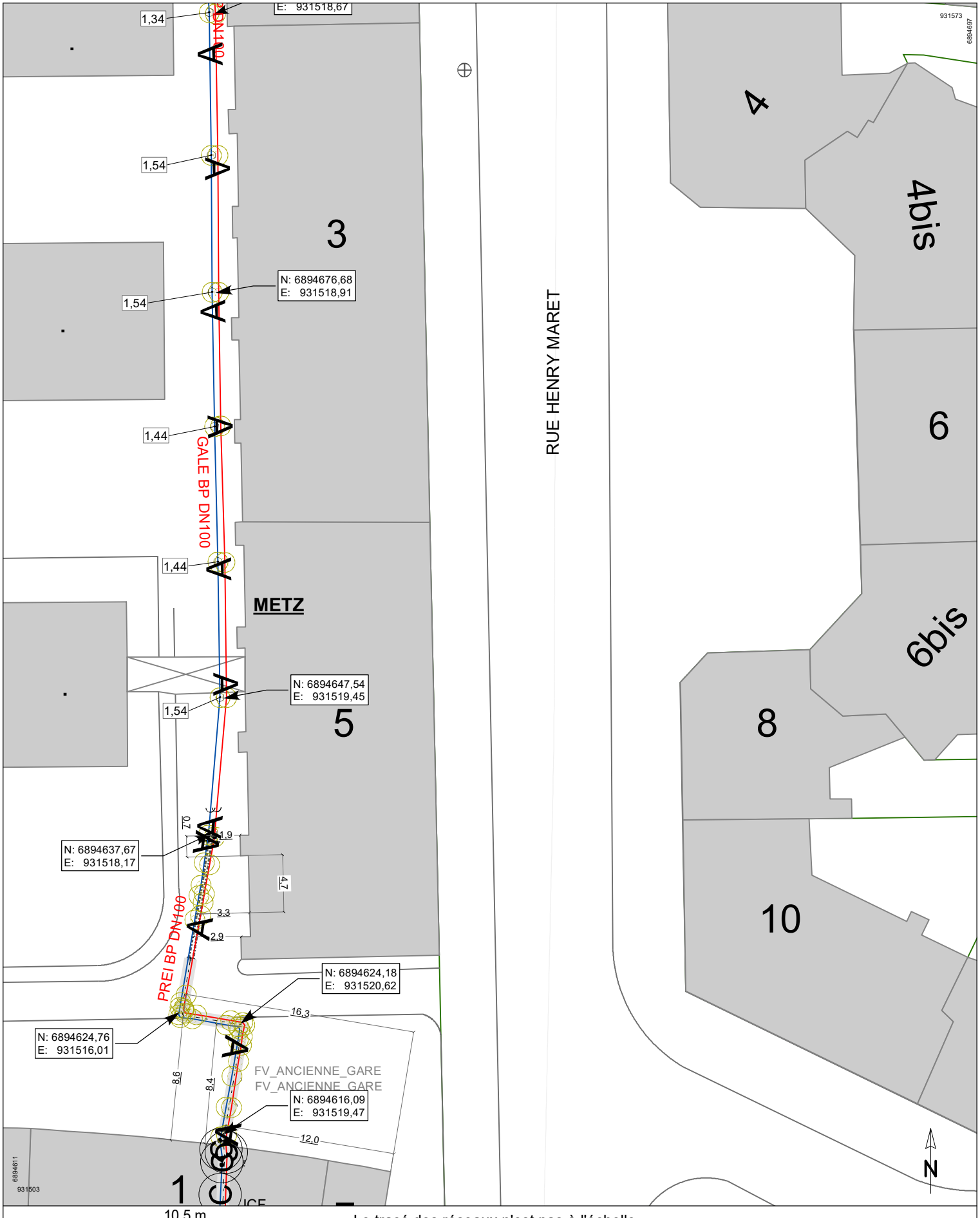
LEGENDE

- TUYAU ALLER
- TUYAU RETOUR
- AXE GENIE CIVIL
- SOUS STATION CU
- VANNE CU
- POINT FIXE
- CENTRALE CU

Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.
L'utilisation pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable d'UEM.
Les cotes et les tracés ne sont fournis qu'à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité d'UEM.
Classe de précision des ouvrages : B

uem
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone :03 87 34 45 00
Nr. FAX : 03 87 16 93 53
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 5	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



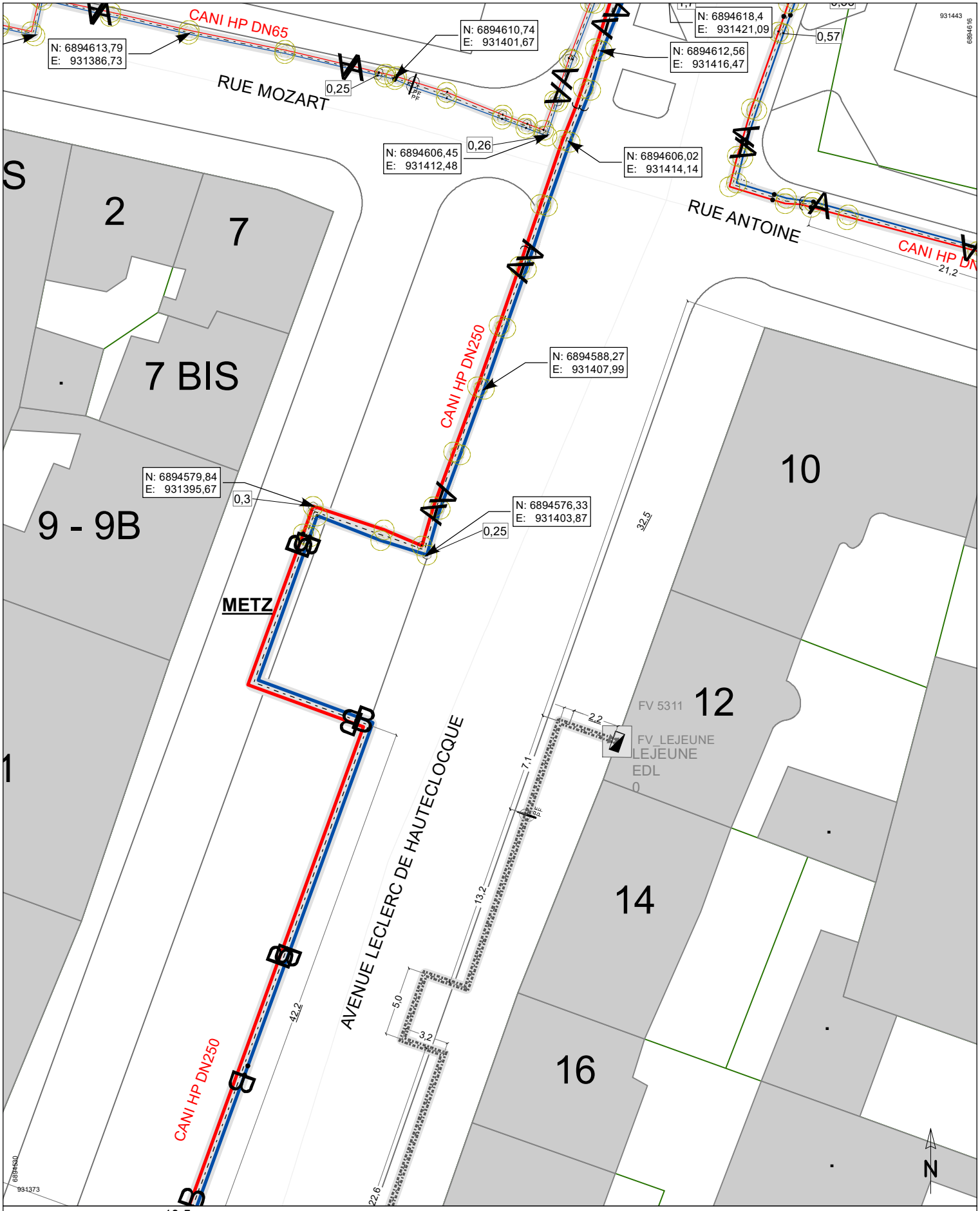
LEGENDE

- TUYAU ALLER
- TUYAU RETOUR
- AXE GENIE CIVIL
- SOUS STATION CU
- VANNE CU
- POINT FIXE
- CENTRALE CU

Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.
L'utilisation pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable d'UEM.
Les cotes et les tracés ne sont fournis qu'à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité d'UEM.
Classe de précision des ouvrages : B

2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone :03 87 34 45 00
Nr. FAX : 03 87 16 93 53
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 6	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



10,5 m

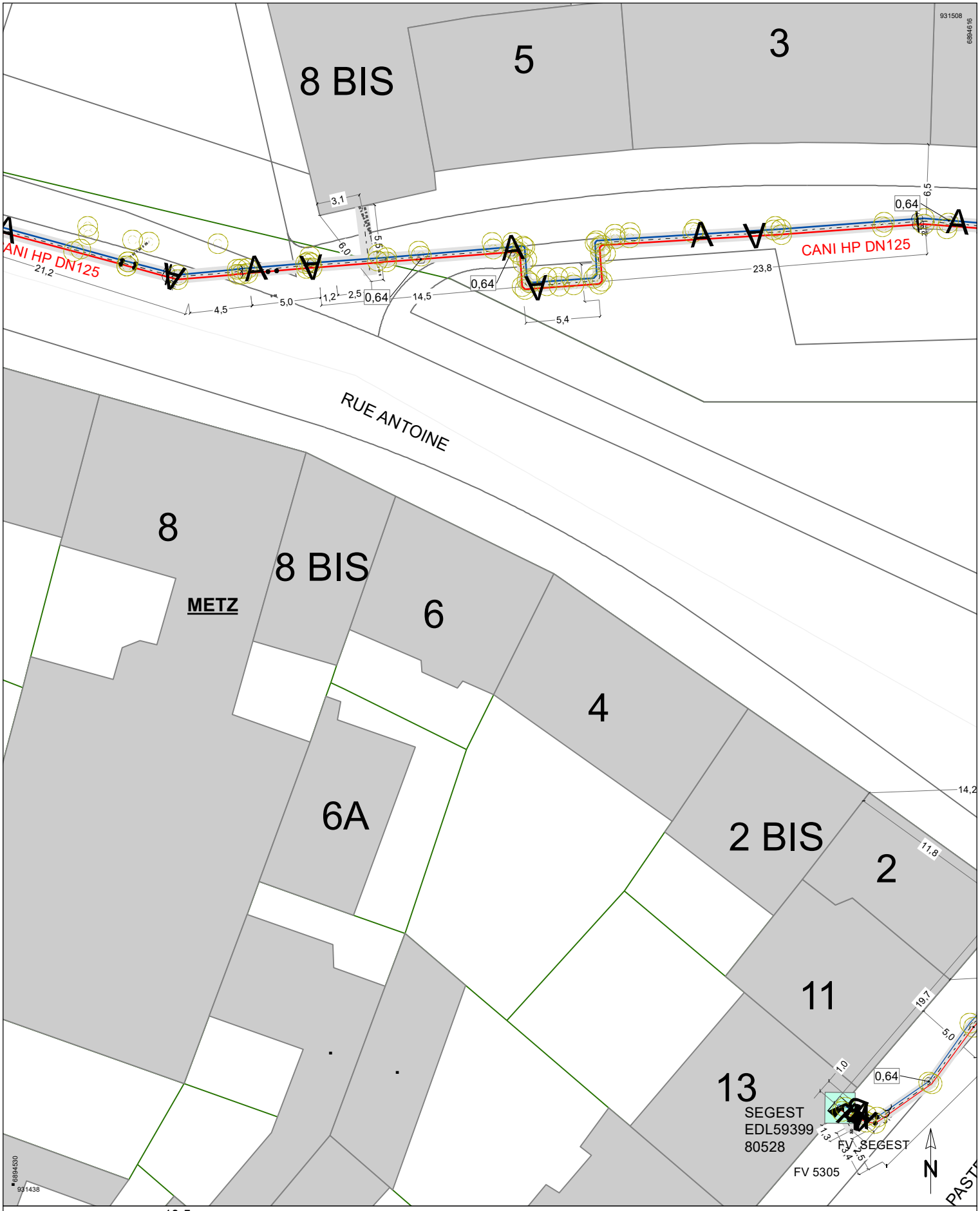
LEGENDE

TUYAU ALLER	
TUYAU RETOUR	
AXE GENIE CIVIL	
SOUS STATION CU	VANNE CU
POINT FIXE	CENTRALE CU

Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.
L'utilisation pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable d'UEM.
Les cotes et les tracés ne sont fournis qu'à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité d'UEM.
Classe de précision des ouvrages : B

2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone :03 87 34 45 00
Nr. FAX : 03 87 16 93 53
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 7	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



10,5 m

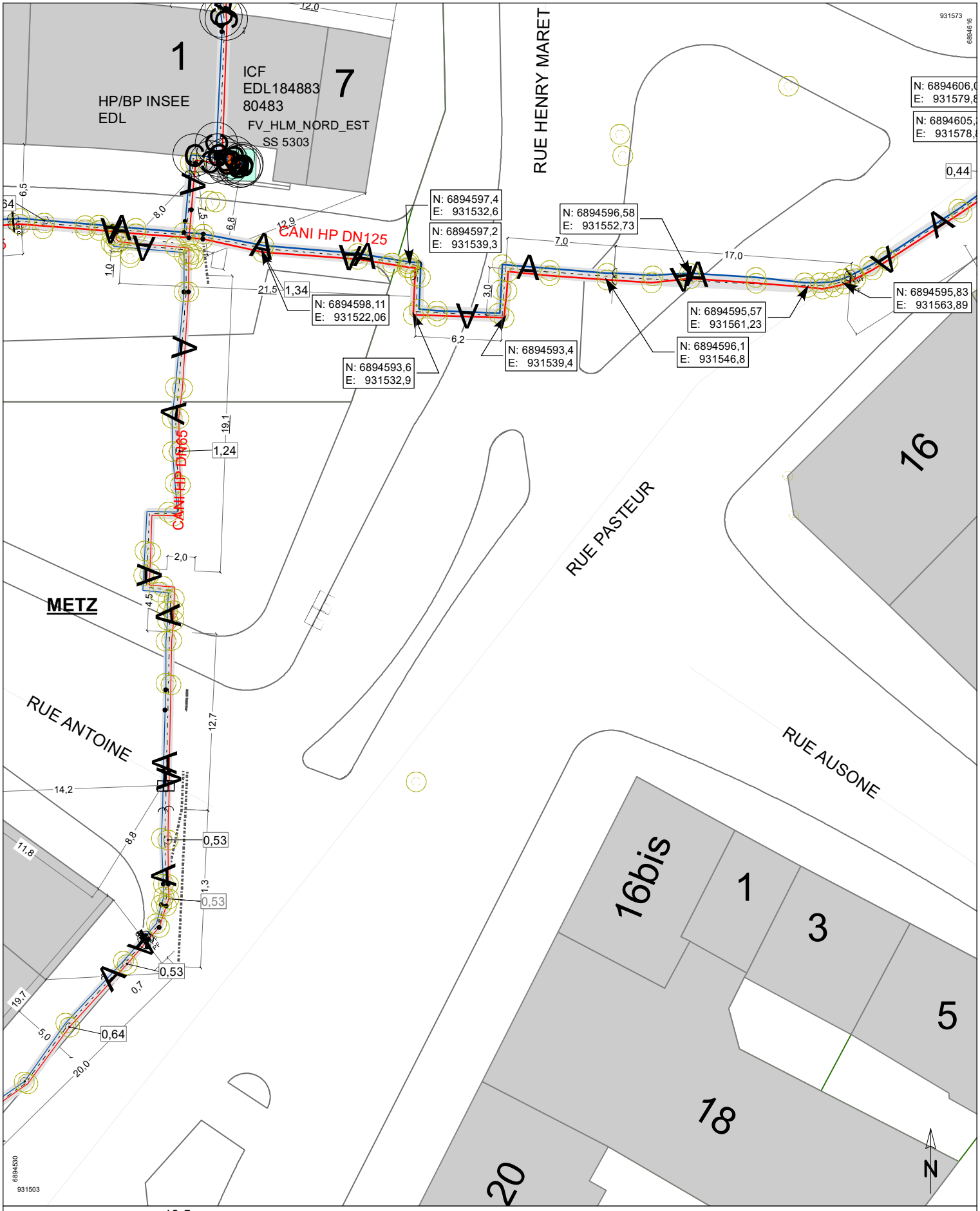
LEGENDE

- TUYAU ALLER
- TUYAU RETOUR
- AXE GENIE CIVIL
- SOUS STATION CU
- VANNE CU
- POINT FIXE
- CENTRALE CU

Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.
L'utilisation pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable d'UEM.
Les cotes et les tracés ne sont fournis qu'à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité d'UEM.
Classe de précision des ouvrages : B

uem
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone :03 87 34 45 00
Nr. FAX : 03 87 16 93 53
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 8	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



10,5 m

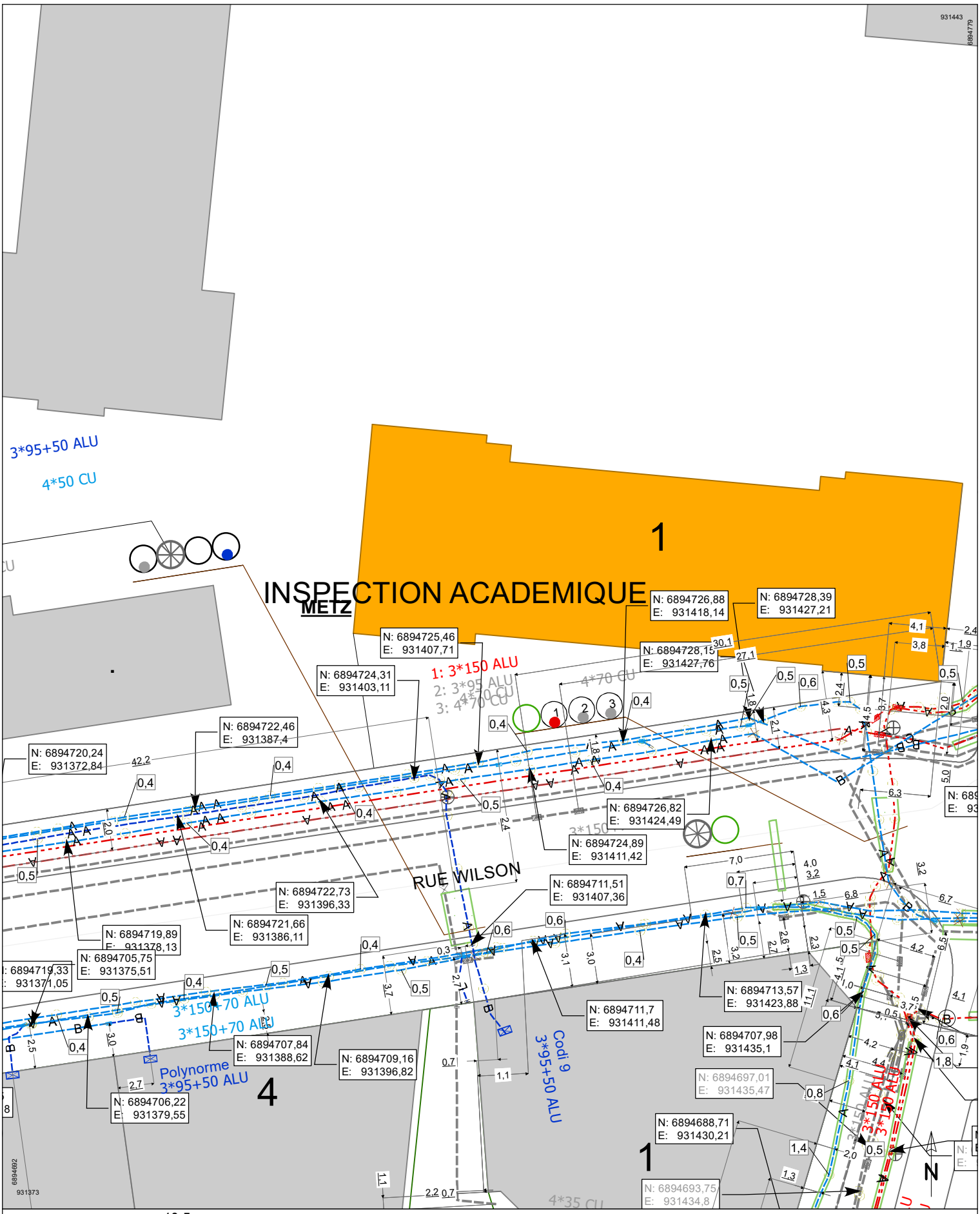
LEGENDE

- TUYAU ALLER
- TUYAU RETOUR
- AXE GENIE CIVIL
- SOUS STATION CU
- VANNE CU
- POINT FIXE
- CENTRALE CU

Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.
L'utilisation pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable d'UEM.
Les cotes et les tracés ne sont fournis qu'à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité d'UEM.
Classe de précision des ouvrages : B

uem
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone :03 87 34 45 00
Nr. FAX : 03 87 16 93 53
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 9	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.

L'utilisation de ce plan pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable de réséda.

Les classes de précision sont garanties uniquement par la valeur des cotes ou les coordonnées des points levés.

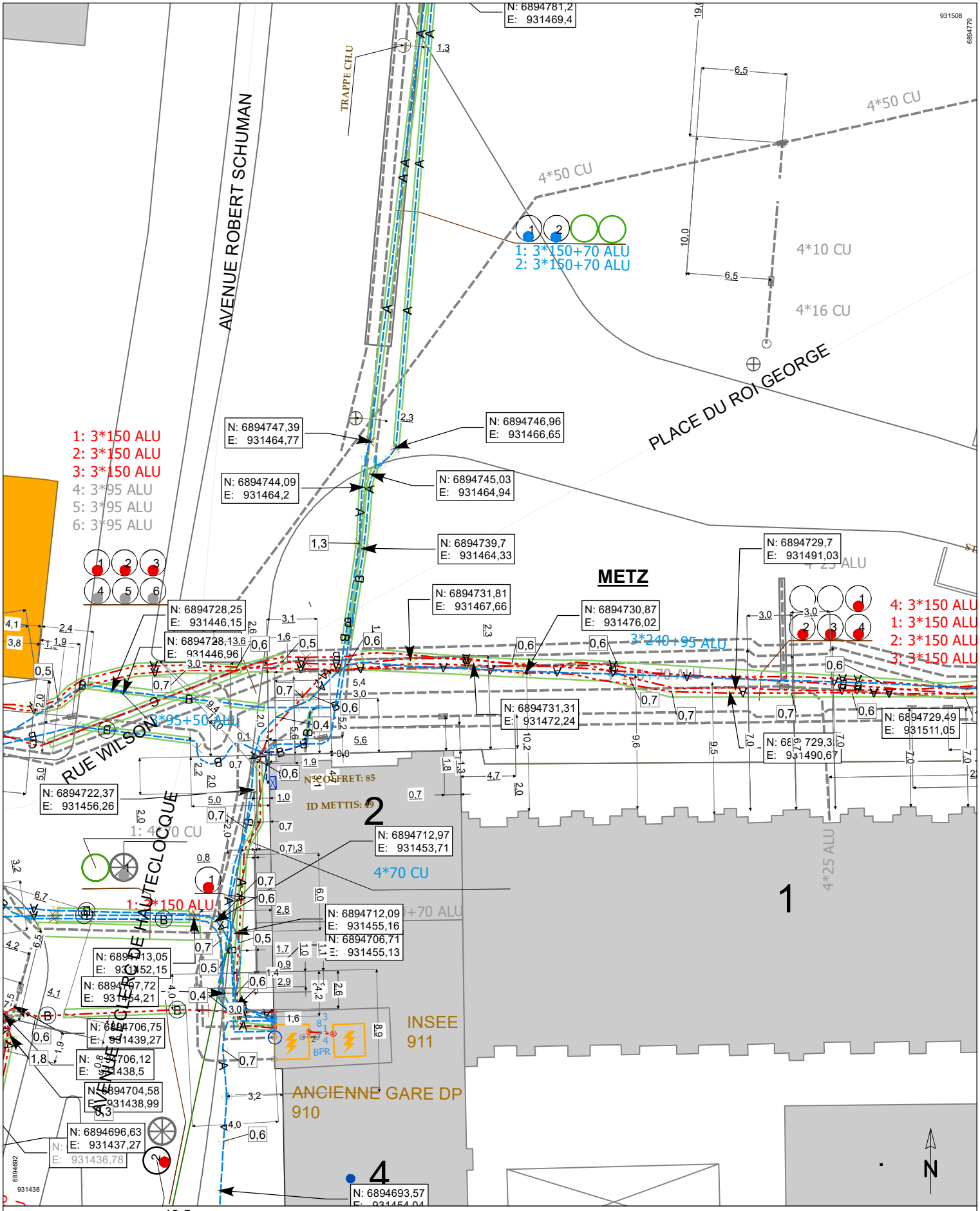
Implantation des réseaux par rapport au fond de plan fournie à titre indicatif, sans engager la responsabilité de réséda.

Pour permettre la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et comprendre un plan réséda », sur www.reseda.fr/documents/legende_dtdict_elec ou en scannant le code ci contre.

réséda

2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX : 3 87 31 45 60
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 1	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



10,5 m

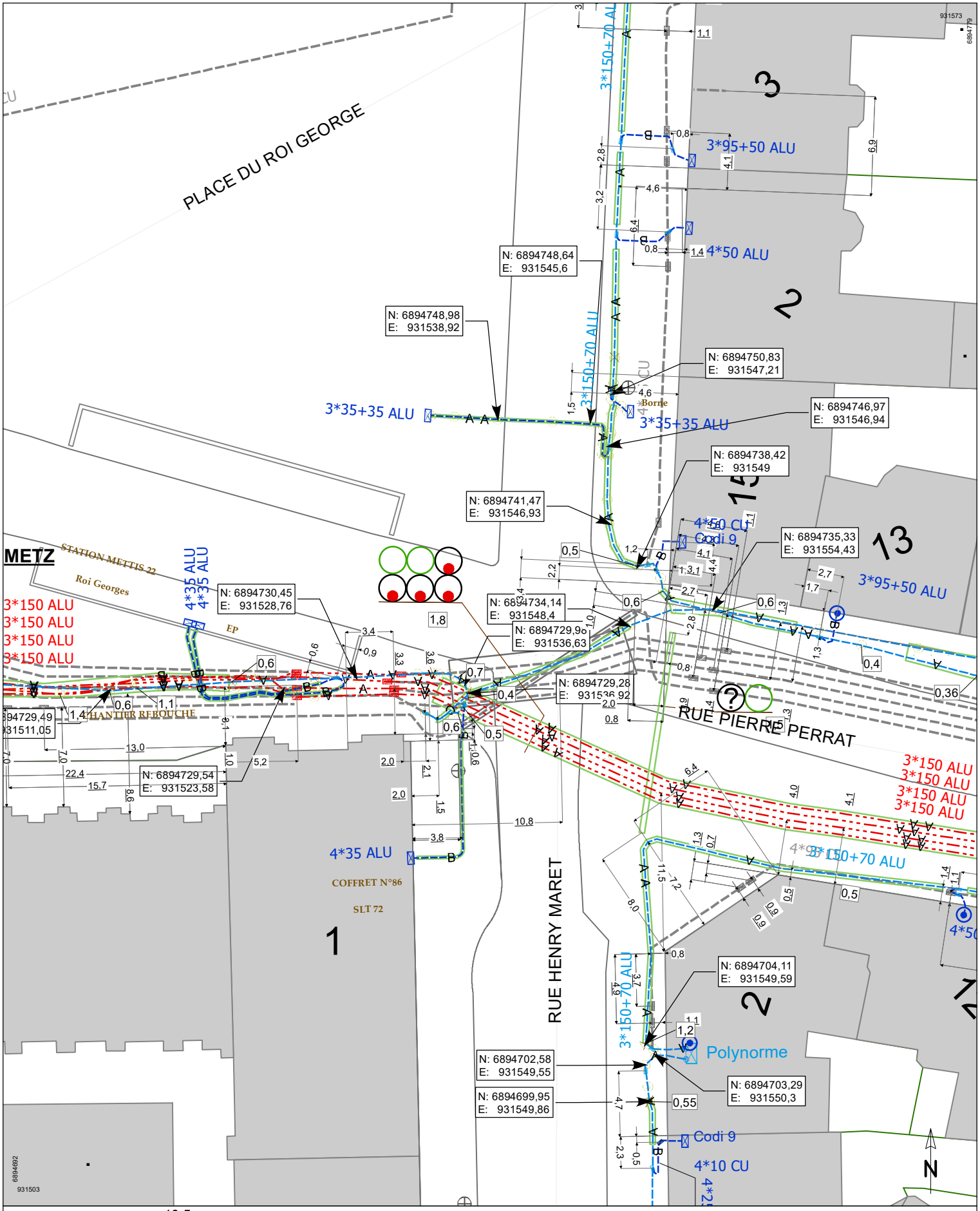
Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.

L'utilisation de ce plan pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable de réséda.
Les classes de précision sont garanties uniquement par la valeur des cotes ou les coordonnées des points levés.
Implantation des réseaux par rapport au fond de plan fournie à titre indicatif, sans engager la responsabilité de réséda.

Pour permettre la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et comprendre un plan réséda », sur www.reseda.fr/documents/legende_dtdict_elec ou en scannant le code ci contre.

réséda
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX : 3 87 31 45 60
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 2	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



10,5 m

Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.

L'utilisation de ce plan pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable de réséda.

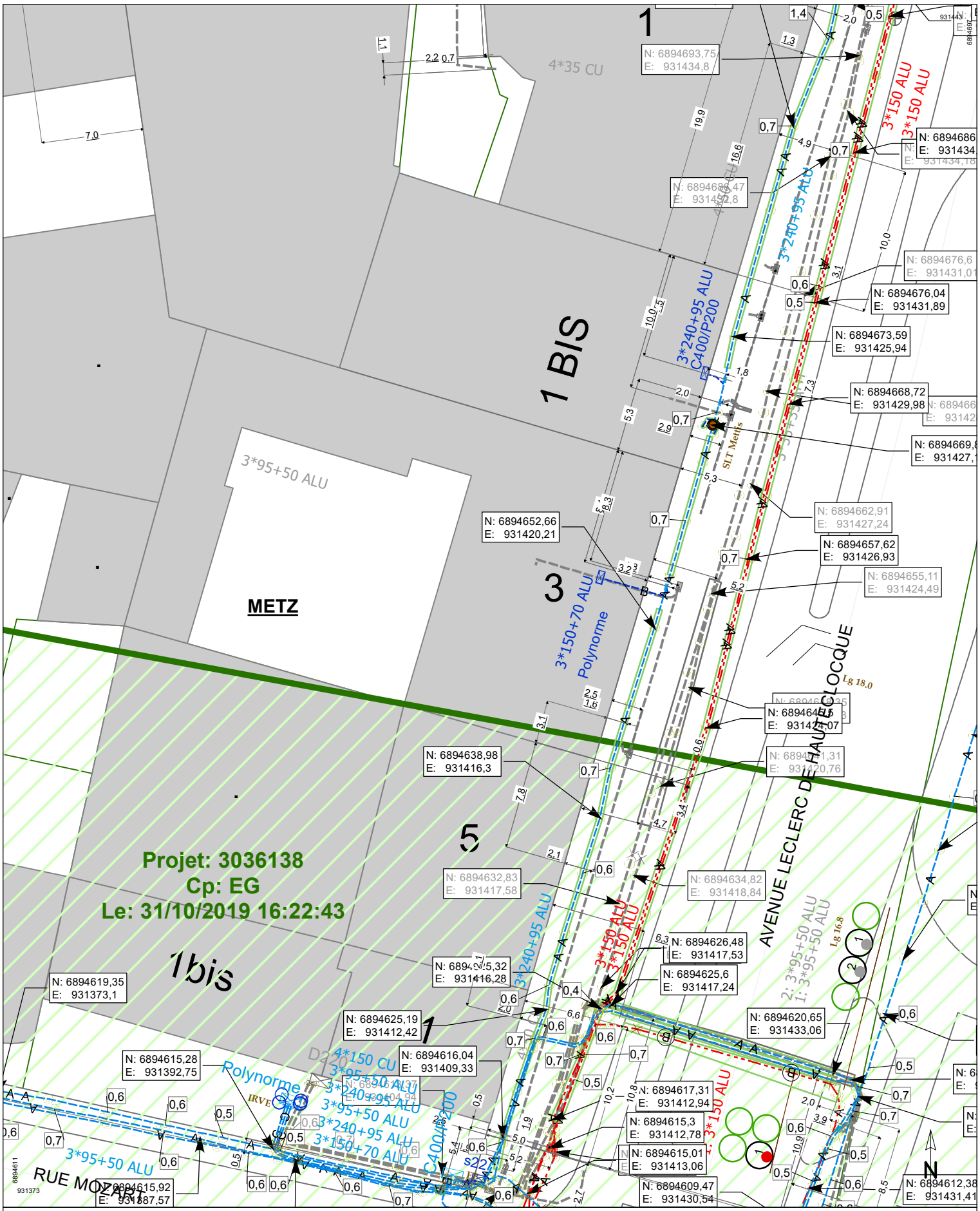
Les classes de précision sont garanties uniquement par la valeur des cotes ou les coordonnées des points levés.

Implantation des réseaux par rapport au fond de plan fournie à titre indicatif, sans engager la responsabilité de réséda.

Pour permettre la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et comprendre un plan réséda », sur www.reseda.fr/documents/legende_dtdict_elec ou en scannant le code ci contre.

réséda
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX : 3 87 31 45 60
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 3	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



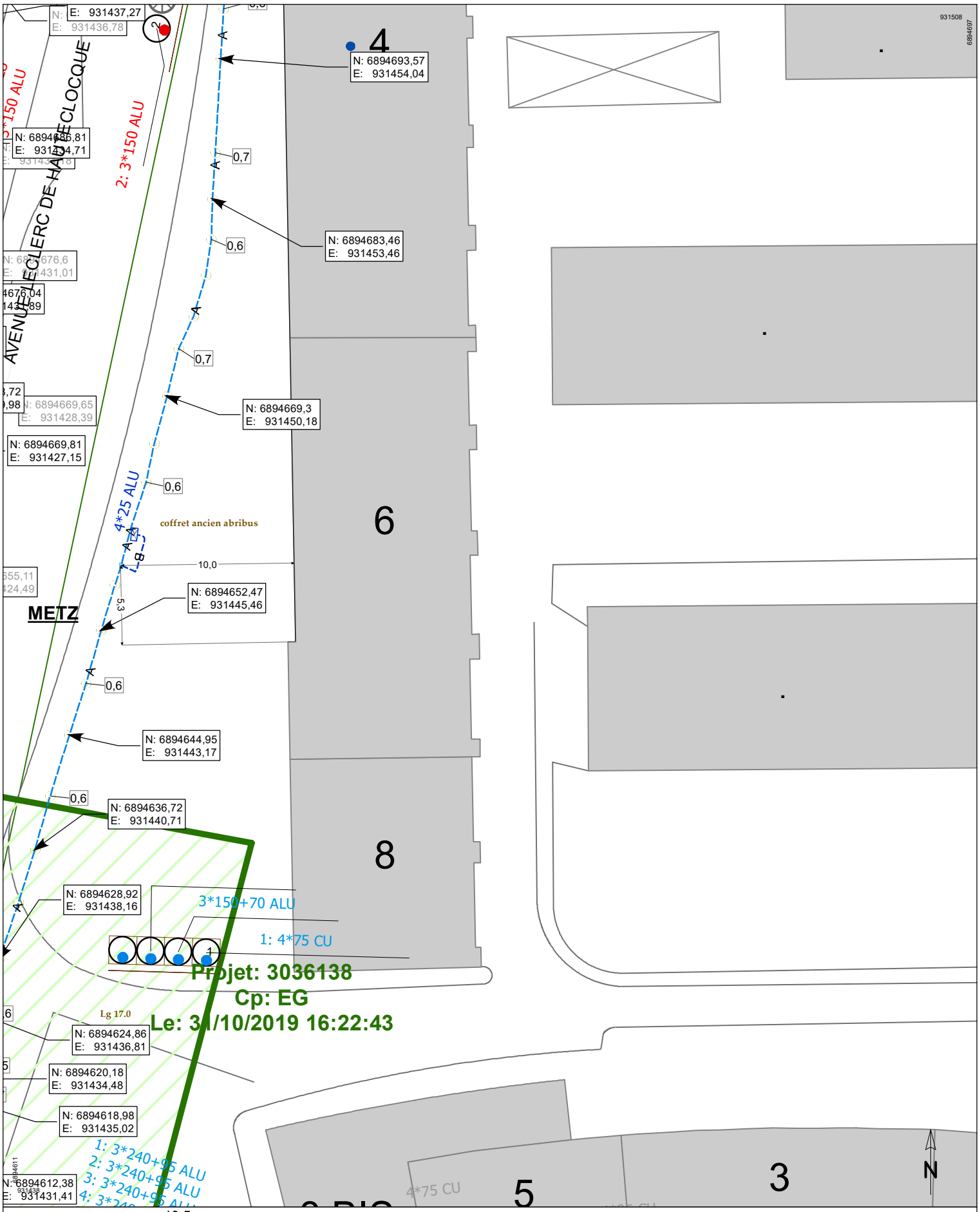
Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.

L'utilisation de ce plan pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable de réséda.
Les classes de précision sont garanties uniquement par la valeur des cotes ou les coordonnées des points levés.
Implantation des réseaux par rapport au fond de plan fournie à titre indicatif, sans engager la responsabilité de réséda.

Pour permettre la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et comprendre un plan réséda », sur www.reseda.fr/documents/legende_dtdict_elec ou en scannant le code ci contre.

réséda
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX : 3 87 31 45 60
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 11:00	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 4	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.

L'utilisation de ce plan pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable de réséda.

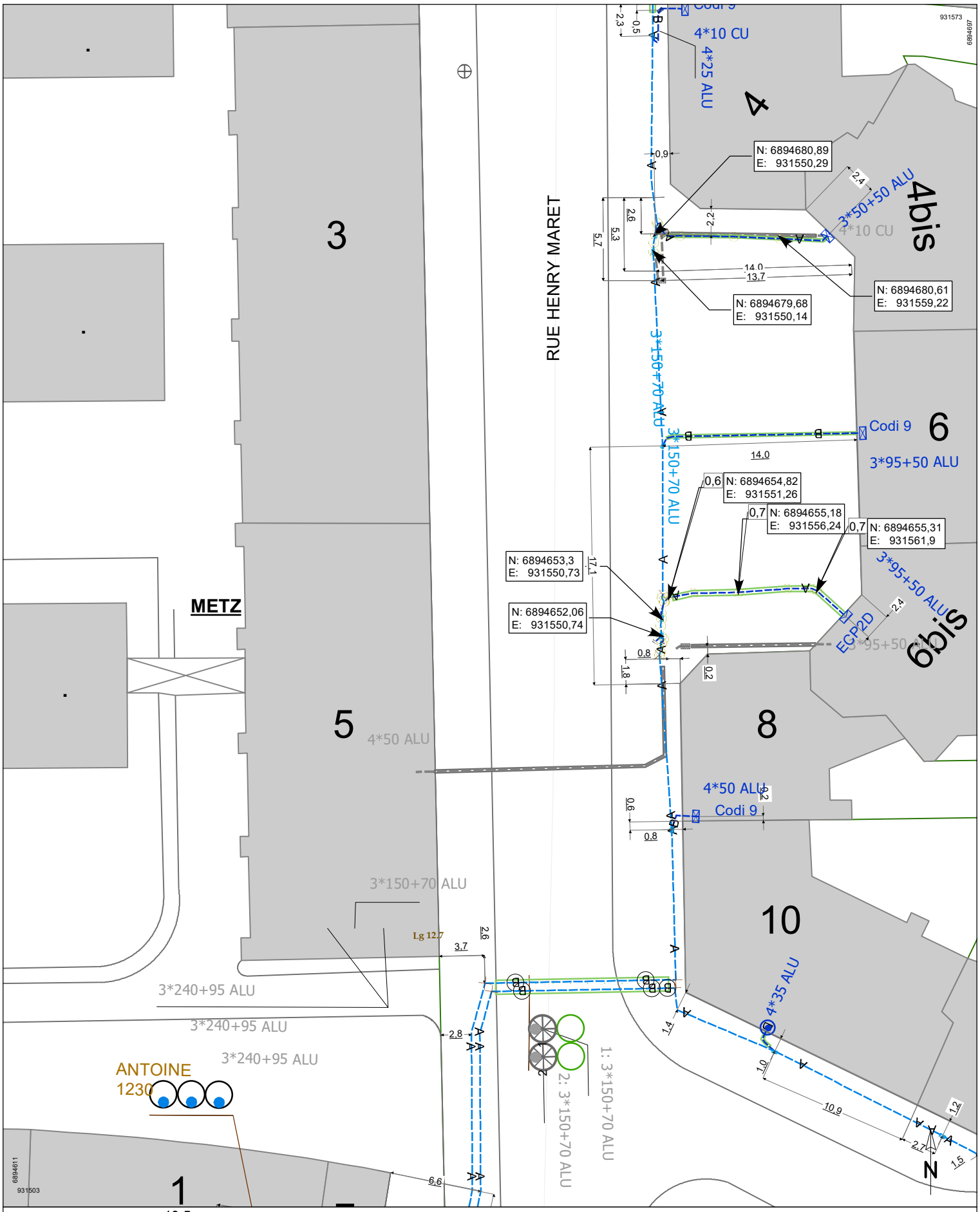
Les classes de précision sont garanties uniquement par la valeur des cotes ou les coordonnées des points levés.

Implantation des réseaux par rapport au fond de plan fournie à titre indicatif, sans engager la responsabilité de réséda.

Pour permettre la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et comprendre un plan réséda », sur www.reseda.fr/documents/legende_dtdict_elec ou en scannant le code ci contre.

réséda
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX : 3 87 31 45 60
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 5	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



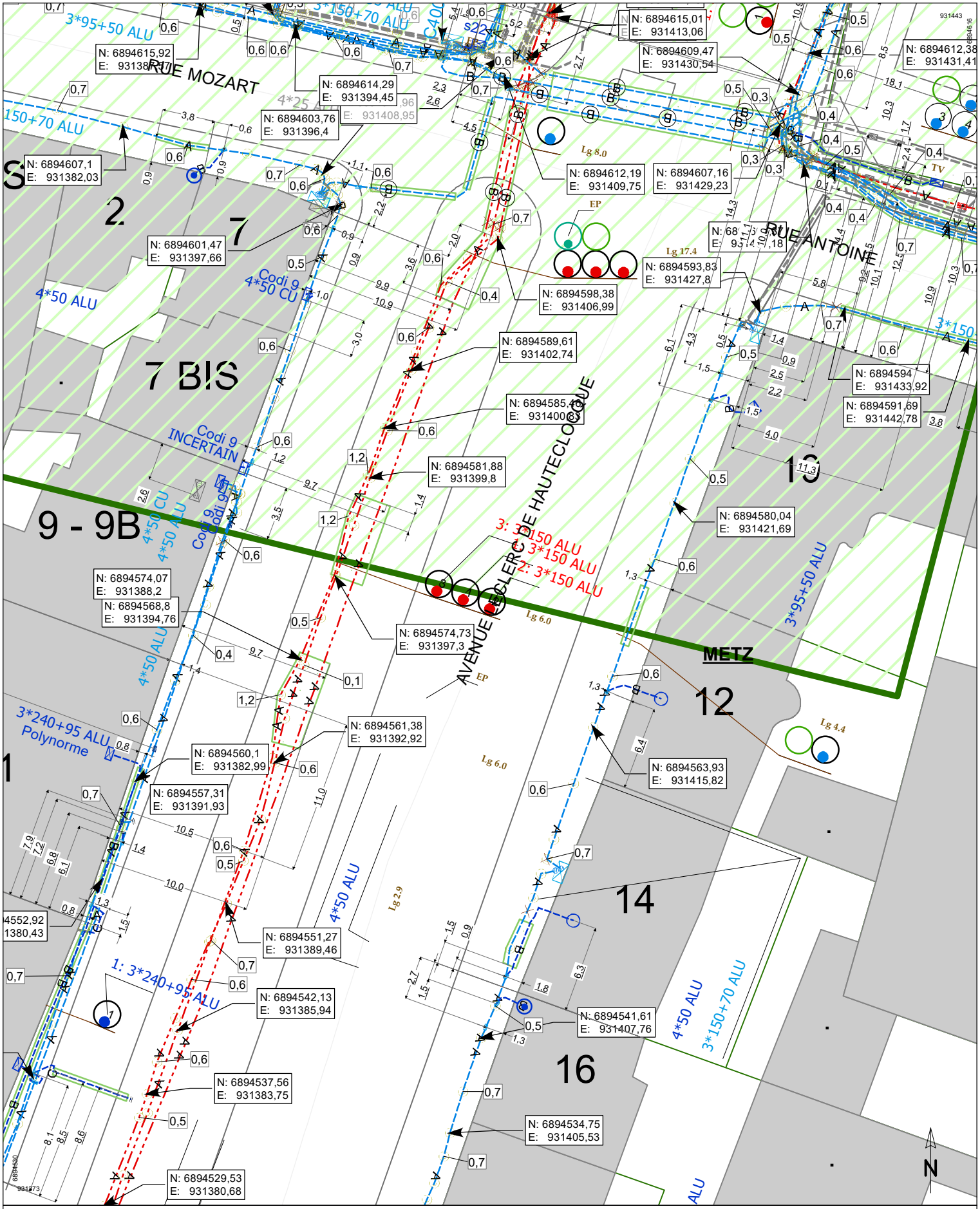
Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.

L'utilisation de ce plan pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable de réséda.
Les classes de précision sont garanties uniquement par la valeur des cotes ou les coordonnées des points levés.
Implantation des réseaux par rapport au fond de plan fournie à titre indicatif, sans engager la responsabilité de réséda.

Pour permettre la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et comprendre un plan réséda », sur www.reseda.fr/documents/legende_dtdict_elec ou en scannant le code ci contre.

réséda
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX : 3 87 31 45 60
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 6	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



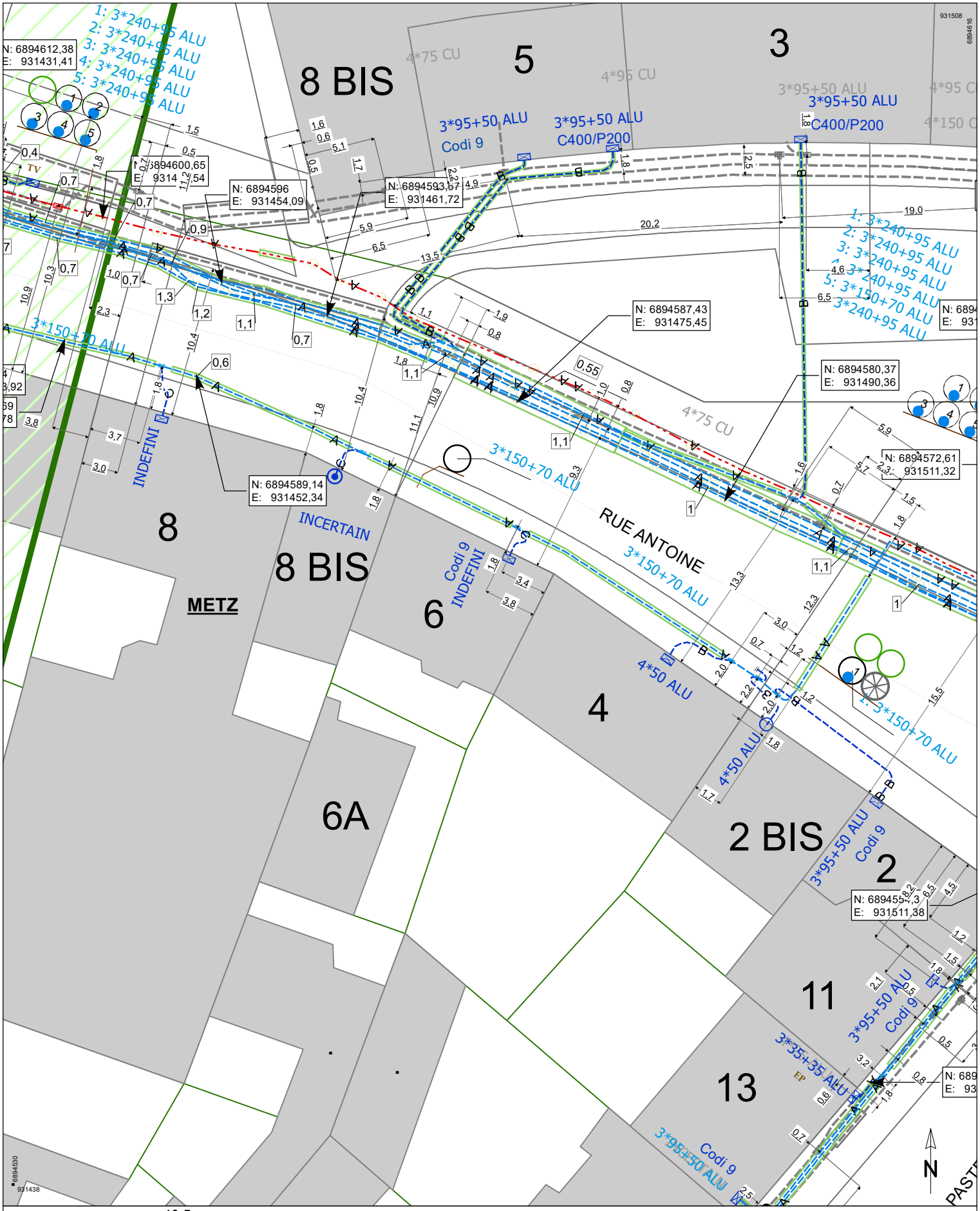
Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.

L'utilisation de ce plan pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable de réséda.
Les classes de précision sont garanties uniquement par la valeur des cotes ou les coordonnées des points levés.
Implantation des réseaux par rapport au fond de plan fournie à titre indicatif, sans engager la responsabilité de réséda.

Pour permettre la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et comprendre un plan réséda », sur www.reseda.fr/documents/legende_dtdict_elec ou en scannant le code ci contre.

réséda
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX : 3 87 31 45 60
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 7	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



10,5 m

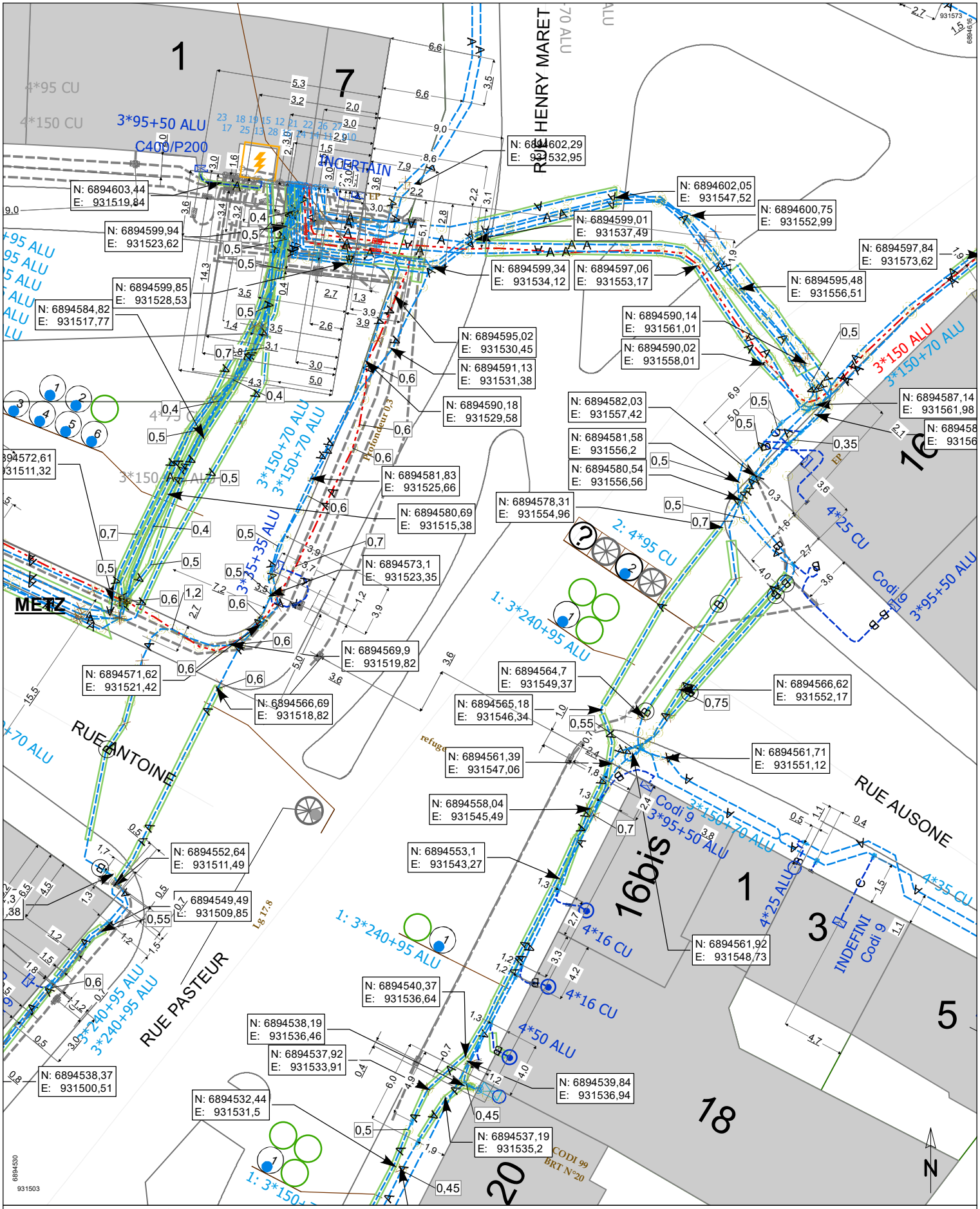
Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.

L'utilisation de ce plan pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable de réséda.
Les classes de précision sont garanties uniquement par la valeur des cotes ou les coordonnées des points levés.
Implantation des réseaux par rapport au fond de plan fournie à titre indicatif, sans engager la responsabilité de réséda.

Pour permettre la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et comprendre un plan réséda », sur www.reseda.fr/documents/legende_dtdict_elec ou en scannant le code ci contre.

réséda
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX : 3 87 31 45 60
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 8	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	



10,5 m

Le tracé des réseaux n'est pas à l'échelle.

L'utilisation de ce plan pour tout autre chantier que le chantier précité est interdite sans accord préalable de réséda.
Les classes de précision sont garanties uniquement par la valeur des cotes ou les coordonnées des points levés.
Implantation des réseaux par rapport au fond de plan fournie à titre indicatif, sans engager la responsabilité de réséda.

Pour permettre la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et comprendre un plan réséda », sur www.reseda.fr/documents/legende_dtdict_elec ou en scannant le code ci contre.

réséda
2 Bis Rue Ardant du Picq
57014 Metz Cedex 1
Nr. téléphone : 03 87 34 45 45
Nr. FAX : 3 87 31 45 60
Nr. dépannage : 09 69 36 35 10

Heure: 10:59	A4V
Date: 17.09.2026	Échelle: 1:350
Nr Feuille: 9	
Nr Téléconsultation: 2026091005279DC8	

Le 18/09/2026

Objet: Fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

DT_2026091005279DC8_0.zip : https://dl.sogelink.fr/?rcuPBFeK

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink